

Demande d'agrément « Animation Globale et
Coordination » et « Animation Collective Famille »

Projet social et projet famille 2021-2024

Validé par le conseil d'administration de la MJC CS le
30 janvier 2021.

Table des matières

1	Introduction : une nouvelle démarche, une nouvelle dynamique collective	5
1.1	Le mot des coprésidents	5
1.2	Transformer l'essai du 1 ^{er} projet social	6
1.3	Un renouvellement mobilisateur et fédérateur à l'épreuve de la pandémie	7
2	Evaluation 2017-2019 : une transition peu lisible vers une MJC centre social	10
2.1	Rappel des axes et objectifs du précédent projet 2017/2019	10
2.2	La jeunesse, l'espace famille, les actions culturelles et leur plus-value sociale	11
2.2.1	La jeunesse : un diagnostic et une coordination locale nécessaires	11
2.2.2	Un développement de l'espace famille qui préfigure le projet famille	12
2.2.3	La plus-value sociale des actions culturelles : des ressources spécifiques au service du territoire	14
2.3	Les limites du premier cycle de projet et l'opportunité du renouvellement	18
3	Le diagnostic : des phares et balises pour agir seul et avec les autres	21
3.1	Analyse statistique de la Roche-Sur-Foron et du pays rochois	21
3.1.1	Un territoire frontalier attractif	21
3.1.2	Un dynamisme démographique en recul à la Roche dans une CC en pleine croissance	22
3.1.3	Logement : un territoire en tension et une ville centre qui « concentre les locataires »	24
3.1.4	De fortes inégalités de revenus	24
3.1.5	Une pauvreté concentrée et qui touche exclusivement les familles	27
3.1.6	Une corrélation assez nette entre pauvreté et familles monoparentales	30
3.1.7	Des données CAF qui confirment une situation contrastée	31
3.1.8	La question de l'enfance-jeunesse : confirmation d'un diagnostic nécessaire	33
3.2	La perception des usagers-habitants : synthèse de la soixantaine d'entretiens	33
3.2.1	La force de la convivialité et la nécessité d'une ouverture vers les quartiers populaires	33
3.2.2	Les habitants nous proposent un immense chantier	34
3.2.3	Ce qu'il faudrait éviter : l'entre-soi	36
3.3	L'écoute des acteurs : le besoin de coordination et d'une MJC centre social	36
3.3.1	Un manque de coordination locale face aux enjeux sociaux	37
3.3.2	La MJC centre social vue comme un équipement culturel dont le projet social reste peu lisible	39
3.3.3	Les actions suggérées par les partenaires : un fort potentiel à exploiter	40
4	Le projet : activer les ressources spécifiques de la MJC centre social	43
4.1	La vision partagée et l'appropriation du diagnostic par les équipes	43
4.2	Les axes prioritaires et les objectifs du nouveau projet social	45

4.3	Le plan stratégique d'actions opérationnelles	51
4.3.1	Fiches actions de l'axe 1	51
4.3.1.1	Résidence d'artiste dans le quartier de la Balme	52
4.3.1.2	MJC centre social itinérante	53
4.3.1.3	Renforcer le partenariat avec le collège Les Allobroges en particulier	53
4.3.2	Fiches actions de l'axe 2	54
4.3.2.1	Vers un accueil convivial et social	54
4.3.2.2	Accueil des nouveaux arrivants par les habitants et acteurs locaux	55
4.3.2.3	Café des habitants	56
4.3.2.4	Inclusion numérique des seniors	57
4.3.3	Fiches actions de l'axe 3	57
4.3.3.1	Développement des activités hebdomadaires	58
4.3.3.2	Le cinéma comme outil de développement social et culturel local	59
4.3.3.3	Développement d'un pôle éducation à l'image, au cinéma et à l'audiovisuel	60
4.3.4	Fiche action de l'axe 4 : pour une communication stratégique au service du projet	61
4.3.5	Fiche action de l'axe 5 : la gouvernance et le pilotage du projet	62
5	Le projet famille : devenir une structure référente famille sur le territoire	63
5.1	Des conditions réunies pour élaborer et mettre en œuvre un projet famille	63
5.1.1	Emergence et ancrage d'un espace famille : le K'fée causette	63
5.1.2	Une nouvelle vision	64
5.2	Quelques éléments de diagnostic concernant les familles et le K'fée causette	64
5.2.1	La nécessité d'élargir le public et de jouer collectif	64
5.2.2	Un manque de mode de garde qui fragilise les familles	65
5.2.3	Un isolement des familles qui génère stress et mal-être	65
5.2.4	Une opportunité de rompre l'isolement de personnes âgées	65
5.3	Le plan d'actions « animation collective famille »	66
5.3.1	Mobilisation et coordination d'un collectif famille	67
5.3.2	Soutien à la parentalité et animation famille	68
5.3.3	Un K'fée causette de proximité et renforcement du lien avec l'école Vaulet	69
5.3.4	Organiser des séjours de vacances en famille	70
5.3.5	Développement du lien intergénérationnel – animation seniors	71
6	L'organigramme cible : pilotage, développement et coopération	72
7	Le budget prévisionnel 2021	73

1 Introduction : une nouvelle démarche, une nouvelle dynamique collective

1.1 Le mot des coprésidents

Le renouvellement de l'agrément « animation globale et coordination » et l'obtention de l'agrément « animation collective famille » sont des défis qui nous tiennent à cœur en cette année 2021.

Nous sommes une MJC ancienne et un centre social récent. Il nous importe aujourd'hui de mettre en évidence une identité unique, forte et cohérente pour notre association.

Nous sommes reconnaissants à la CAF pour son soutien depuis l'origine de notre démarche et tout particulièrement au cours des derniers mois, avec un délai consenti au regard de la crise de la COVID qui nous impacte durement.

Nous avons poursuivi notre démarche de renouvellement de projet aussi collectivement que possible, tant au niveau du conseil d'administration que dans une co-construction avec les professionnels de la maison. Les rencontres et réunions en visio-conférence nous ont bien aidé même si rien ne remplace de vrais échanges en présence. Nous remercions chaleureusement l'AD des MJC pour son appui et particulièrement Zoé Nusbaumer impliquée dans le comité de suivi et co-animatrice de plusieurs réunions.

Les interviews qui ont permis de nourrir le diagnostic nous ont largement mobilisés et ont pu impliquer les bénévoles. L'élaboration d'objectifs sous formes d'axes dessine un projet cohérent portant à la fois nos convictions sociales et les mesures nécessaires comblant les champs non explorés.

Nous espérons donc vivement que nous pourrions sereinement consacrer les 4 années à venir à développer tous les axes de notre projet social et familial, sans barrières ni restrictions : nous devons mieux nous faire connaître, oser plus de diversité et s'associer aux habitants. Une évolution nécessaire du mode de gouvernance portera ces nouvelles orientations afin de les piloter et de les ancrer dans le territoire.

Nous voulons saluer ici la ville de la Roche-Sur-Foron pour le soutien qu'elle nous accorde. Nous la remercions de faire confiance en notre engagement en tant qu'acteur social et solidaire sur la cité et le canton.

Laurence Clausset et Raphaël Girard, coprésidents de la MJC centre social

1.2 Transformer l'essai du 1^{er} projet social

Dans les années 2010, pendant que certaines structures socio-éducatives fusionnent, disparaissent, plongent dans des difficultés économiques durables, d'autres bénéficient de fortes opportunités de développement : réforme de la politique de la ville, développement des agréments centre sociaux, des agréments familles ou espace de vie sociale, réforme des rythmes scolaires, développement des accueils de loisirs périscolaires, ...

La MJC devenue MJC centre social en 2017 pourrait s'inclure dans ce second ensemble. Pourtant une lecture approfondie de ces dix dernières années nuance cette idée. En moins de 10 ans, la MJC centre social a connu quatre directeurs différents. Trois diagnostics ont été réalisés (dispositif local d'accompagnement, projet associatif, projet social). Des constats ont été posés, des intentions ont été affirmées et partagées mais le passage de l'intention à l'action s'est avéré difficile.

Sans capacité d'innovation financière suffisante, dans un équilibre économique fragile et victime d'un turn-over de direction, la MJC centre social n'a pas réussi à mettre en œuvre les actions imaginées au fil des réflexions collectives :

- Développer l'art contemporain en milieu carcéral, le cinéma pour les personnes en situation de handicap, le théâtre pour les personnes âgées.
- Renforcer la fonction d'animation du territoire.
- S'imposer sur la question du temps de l'enfant et des rythmes scolaires.
- Devenir le pôle d'éducation informelle incontournable du territoire.
- Délocaliser les activités familles (hors les murs).
- Eduquer à l'image et aux arts visuels dans les communes en proximité.
- Inventer des actions hors-les-murs pour le cinéma, l'espace d'art et le théâtre.

Ceci posé, grâce à une bonne gestion et une bonne communication, professionnels et bénévoles ont pourtant dessiné les contours d'une structure assez singulière, bien ancrée dans un territoire, lui aussi assez singulier.

Quand les collectivités locales (communauté de communes et ville de la Roche-Sur-Foron) développent des services périscolaires, des accueils de loisirs, un service jeunesse et un service de développement social local (animations de quartier, jardins partagés, sorties familiales, chantiers jeunes, etc.) sans s'appuyer sur la structure socio-éducative locale, les points d'ancrage de l'association sont nécessairement autres. Privée de ces services qui sont des accès privilégiés aux habitants, familles, enfants et jeunes, mais riche de plus de 50 ans d'éducation populaire, la MJC centre social a fait pousser d'autres idées, d'autres initiatives et s'est imposée localement dans le domaine des pratiques culturelles tout en développant un espace famille unique sur le territoire.

La MJC centre social en quelques repères (données 2019)

- 1M€ de budget
- 630 000 € de produits des activités
- 340 000 € de subventions
- 570 000 € de charges de personnel
- 13 ETP et 35 salariés
- Un espace famille (K'fée causettes)
- Un espace d'art contemporain (L'Angle) avec 3 910 visiteurs en 2019
- Un cinéma classé art et essai (Le Parc) avec 25 124 entrées en 2019
- Un pôle sportif et loisirs culturels avec plus de 2000 inscrits
- Un festival de théâtre (Eclat de Scène) avec 2 165 spectateurs en 2019
- Diverses animations locales dont un festival familial de contes

Nous reviendrons sur ces éléments dans la partie du dossier consacrée à l'évaluation du premier projet social de l'association.

Au cours de la saison 2019/2020 et tout au long de l'année 2020, en pleine gestion d'une crise sans précédent liée au COVID 19 toujours en cours, les acteurs de la MJC centre social ont intégré les enjeux des agréments « animation globale et coordination » et « animation collective famille ». Les points d'appui actuels sont identifiés, les opportunités et les partenariats potentiels également, tout comme les faiblesses de la structure et ce qu'il faudrait éviter à l'avenir.

La démarche de renouvellement du projet, pourtant affectée par la crise sanitaire qui a rendu le partage du diagnostic et la construction collective très difficile, a fortement mobilisé en interne et la prise de conscience de la nécessaire évolution des pratiques professionnelles apparaît désormais admise. La période coïncide avec l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale suite aux dernières élections avec qui il est nécessaire de renouveler la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens.

La MJC centre social peut désormais partager sa nouvelle vision, construite collectivement sur la base d'une enquête de terrain approfondie et construire des complémentarités avec les services existants, des partenariats structurants et des actions innovantes au service des habitants et du territoire.

Les quatre prochaines années devront constituer le cycle d'intégration d'un projet social et familial dans les manières de faire de nos équipes professionnelles et bénévoles. Un projet lisible et visible auprès des acteurs locaux concernés et des habitants qui pourront se l'approprier en même temps que les ressources spécifiques de notre association.

1.3 Un renouvellement mobilisateur et fédérateur à l'épreuve de la pandémie

En octobre 2019, le directeur de la structure propose une démarche de renouvellement du projet social. Celle-ci est validée en conseil d'administration le 13 novembre. Le conseil d'administration délègue alors à 4 de ses administratrices l'évaluation en continu et le suivi de la démarche. Cela assure un **pilotage politique du renouvellement du projet**.

Les administratrices déléguées et le directeur réunissent à 3 reprises un comité de suivi de la démarche pour **associer les partenaires stratégiques** : l'association départementale des MJC, la ville et la CAF. Une première fois en décembre 2019 au moment du lancement de la démarche, pour information et consultation ; puis en mai 2020 pour ajuster la démarche suite au premier confinement ; une dernière fois fin septembre 2020 suite à la validation par le conseil d'administration de la vision, des axes et des objectifs du nouveau projet, pour une consultation avant de construire les fiches actions.

La démarche de renouvellement ne débute pas par des échanges sur les valeurs ou les objectifs, mais par des situations de « faire ensemble ». Il s'agit de **partir des acteurs et de faire vivre une démarche participative** pour permettre aux participants d'œuvrer ensemble :

- à l'élaboration d'un diagnostic partagé (situation actuelle et évolutions du territoire, besoins et attentes de la population, pertinence des offres existantes pour y répondre, atouts et faiblesses de la MJC centre social, identification de ressources...) ;
- à la détermination d'une nouvelle vision, d'axes et d'objectifs ;
- à la construction d'un plan d'actions.

La première étape consiste à **se décentrer et à écouter** pour réaliser un diagnostic partagé des besoins et des aspirations de la population de la Roche-Sur-Foron et du pays rochois en matière d'activités culturelles, de loisirs, d'accompagnement social et familial. Ce diagnostic est alimenté par les résultats d'entretiens conduits auprès d'habitants et de diverses structures impliquées dans la vie locale (associations, établissements scolaires, entités culturelles, services publics...). Une centaine d'entretiens, d'au moins 45 min chacun, sont conduits par des binômes aussi hétérogènes que possible (bénévole/salarié, femme/homme, jeune/moins jeune...). 30 enquêtrices et enquêteurs sont mobilisés.

Chaque binôme d'enquêteurs rédige une courte synthèse des résultats de son travail d'enquête. Par ailleurs, il en rend compte oralement devant « l'assemblée des enquêteurs » réunie à deux reprises avant le premier confinement. Deux vagues d'enquêtes sont donc réalisées suivies chacune d'un temps de mise en commun et d'échanges : les participants commentent les informations et les avis récoltés et ils débattent pour dégager petit à petit les tendances dominantes (ce qui donne satisfaction de la part de la MJC centre social ; ce qui est défaillant, voire manque...). Cela permet de progressivement **construire collectivement un diagnostic partagé**.

Un secrétariat des « assemblées des enquêteurs » permet de **passer par l'écrit** en prenant les échanges en notes. Ce passage par l'écrit permet de capitaliser collectivement les informations, les éléments d'analyse et les perspectives d'action qui se dégagent progressivement. Il facilite par ailleurs l'identification des points devant être clarifiés ou approfondis. Ces synthèses sont complétées par deux éléments analysés collectivement :

- La circulaire n°2016-005 du 16 mars 2016, texte de référence qui cadre les demandes d'agrément concernées : « Animation Globale et Coordination » et « Animation Collective Famille » ouvrant droit des prestations de service CAF du même nom.
- L'exploitation des données statistiques du territoire recueillies auprès de l'INSEE, de la CAF et du CCAS.

Les premiers résultats devaient être présentés et débattus publiquement pour **élargir la démarche**. Les habitants et les acteurs collectifs devaient être nominativement invités, mais ce temps de travail que nous voulions largement ouvert à tous ceux qui souhaiteraient contribuer au renouvellement du projet social et familial n'a pas eu lieu suite aux mesures sanitaires prises pour limiter l'épidémie de COVID 19. Au courant de l'été, la difficulté de gestion de la crise et ses rebondissements nous amènent à ajuster notre démarche et à la poursuivre exclusivement en interne, professionnels et bénévoles. Nous sommes dès lors conscients que ce tournant dans la conduite de la démarche limite sa dimension mobilisatrice, notamment de nouveaux bénévoles et de partenaires. Nous gardons à l'esprit que le développement des actions nécessitera, dès 2021, le partage de certains enjeux révélés par le diagnostic et le développement de partenariats stratégiques et opérationnels.

A noter : une négociation avec la ville commence et se poursuivra au cours du 1^{er} semestre 2021. La MJC centre social obtient l'engagement d'un cofinancement municipal dans le cadre du projet famille (s'il devait être validé) et l'organisation d'une première rencontre partenariale avec le CCAS et le principal bailleur social Haute-Savoie Habitat pour faciliter la mise en œuvre de nouvelles actions au sein des quartiers populaires de la Roche-Sur-Foron (nous y reviendrons).

A l'automne, une journée de travail collectif, nourrie par l'ensemble des productions issues des entretiens, des données froides, du cadre de référence des demandes d'agrément, est spécifiquement consacrée à la détermination et à la formulation d'une **vision**, qui inclut l'affirmation d'un **socle de valeurs**, de **5 axes prioritaires et de principes d'action de la structure pour les 4 prochaines années**. La production écrite qui en résulte est présentée et validée par le conseil d'administration le 24 septembre 2020 en présence du nouveau maire de la Roche-Sur-Foron et de l'adjointe en charge du social.

Les équipes travaillent ensuite à la production de fiches actions répondant aux problématiques repérées. Le projet social est rédigé par le directeur, le projet famille par la référente famille appuyée par la direction, pour être ensuite présentés au conseil d'administration pour validation.

L'association utilise la perspective du renouvellement de l'agrément « centre social » et l'élaboration du document attendu comme un cadre de travail opportun pour :

- **favoriser l'affirmation d'une identité « MJC centre social » et d'une « nouvelle » vision pour l'association ;**
- **inciter à préciser les valeurs et les principes que les acteurs impliqués souhaitent faire vivre via la MJC centre social ;**
- **donner à voir la plus-value sociale de l'action de l'association jusqu'à ce jour et pour les années à venir ;**
- **mobiliser et fédérer en interne pour que la notion de projet social et familial irrigue les acteurs concernés.**

Au moment de la rédaction du dossier, cela semble fonctionner assez bien et laisse présager que les 4 prochaines années ne ressembleront pas aux 4 dernières.

Nous allons à présent développer une évaluation du projet social 2017-2019 (premier agrément de l'association) pour ensuite en venir au diagnostic partagé, qui mêle données froides et données chaudes recueillies suite à une centaine d'entretiens menés auprès d'habitants et d'acteurs locaux. En phase avec l'analyse des éléments de diagnostic, nous pourrons alors présenter notre vision à long terme, les 5 axes prioritaires de notre projet social pour ces 4 prochaines années. Ces axes sont ensuite déclinés en un plan stratégique d'actions opérationnelles et un projet famille. Le dossier est accompagné d'un organigramme cible et d'un budget prévisionnel.

Nous voulons faire de ce projet social et du projet famille un outil de pilotage de l'association, un « phare et balises » à destination du CA, des équipes professionnelles et bénévoles comme des partenaires.

2 Evaluation 2017-2019 : une transition peu lisible vers une MJC centre social

2.1 Rappel des axes et objectifs du précédent projet 2017/2019

Axe 1

Renforcer la vocation familiale et intergénérationnelle de l'association en développant notre projet d'animation collective famille au sein du K'fée causette, l'espace famille-jeunesse de la MJC pour :

- augmenter notre capacité d'accueil des familles ;
- créer du lien entre les familles ;
- faire que les familles soient acteurs des projets proposés dans l'espace famille ;
- proposer des activités parents-enfants dans les temps scolaires et pendant les vacances ;
- favoriser les rencontres et échanges entre familles ;
- apporter du soutien, des conseils et des contenus théoriques ;
- répondre aux questions que se posent les habitants sur leur rôle de parent ;
- renforcer les possibilités d'informations et conseils pour les parents sur le territoire
- développer de l'entraide entre les familles du territoire, rompre l'isolement de certaines familles ;
- échanger des informations entre les familles et les services de garde du territoire ;
- proposer de nouvelles actions d'accompagnement à la scolarité ;
- impliquer les jeunes dans une dynamique collective.

Axe 2

Travailler sur le lien social, à partir de l'existant, en développant les opportunités de rencontres et la convivialité, en favorisant la mixité sociale et en travaillant la transversalité des actions au sein de nos secteurs d'activités pour :

- renforcer l'accessibilité de la MJC aux personnes à faible revenu ;
- élargir les publics de la MJC et du cinéma ;
- développer une meilleure mixité sociale au sein de l'association ;
- favoriser une solidarité culturelle sur le territoire ;
- décloisonner les activités que la MJC propose à la population (mixité intergénérationnelle) ;
- renforcer les liens entre usagers de la MJC, habitants et partenaires ;
- accompagner l'émergence de solidarités sous toutes leurs formes ;
- développer des partenariats locaux ;
- permettre aux nouveaux arrivants de rejoindre un réseau local existant.

Axe 3

Travailler sur la laïcité et la citoyenneté, en favorisant le renforcement de la vie associative, l'encouragement du bénévolat et l'accompagnement de projets individuels ou collectifs portés par les habitants pour :

- construire de véritables partenariats entre la MJC et les associations locales ;
- soutenir les initiatives et la vie associative locale ;
- renforcer le bénévolat à la MJC ;
- permettre le renouvellement des instances dirigeantes ;
- renforcer les compétences des bénévoles associatifs ;
- créer une dynamique collective qui permet aux habitants de bénéficier d'un jardin en centre-ville ;
- développer l'autonomie des personnes sur les aspects liés aux nouvelles technologies numériques ;
- faciliter l'inclusion numérique ;
- aider aux démarches administratives ;
- favoriser le respect mutuel et la compréhension des différences.

Autres résultats attendus

- Organiser la fonction accueil du centre social en mobilisant l'ensemble des permanents de la structure.
- Donner à voir l'identité « centre social » de la MJC et faire largement connaître ses actions et services auprès des habitants et des acteurs locaux.
- Piloter et porter le projet de manière concertée.
- Mettre en œuvre une dynamique sociale de territoire.

2.2 La jeunesse, l'espace famille, les actions culturelles et leur plus-value sociale

2.2.1 La jeunesse : un diagnostic et une coordination locale nécessaires

Ainsi l'axe 1 du précédent projet voulait développer un espace famille-jeunesse et impliquer les jeunes dans une dynamique collective. Or, l'espace famille-jeunesse est devenu l'espace famille, le K'fée causettes, un espace dédié à la famille qui pilote aujourd'hui une démarche demande d'agrément « animation collective famille ». Nous développerons cet aspect dans la partie suivante.

Mais qu'en est-il de la jeunesse à la MJC centre social ?

Le pôle d'activités sportives, artistiques et culturelles compte :

- 288 enfants de 0 à 6 ans ;
- 369 enfants de 7 à 11 ans ;
- 208 adolescents de 12 à 18 ans ;

inscrits à au moins une activité hebdomadaire.

L'Angle, espace d'art contemporain organise une résidence d'artiste tous les deux ans avec le collège public de la Roche-Sur-Foron et accueille 1056 élèves du secondaire et 1095 élèves du primaire par an (données 2019).

Le cinéma Le Parc compte 5792 entrées scolaires par an de la maternelle au lycée dont 2535 collégiens et lycéens. Il organise 35 projections « jeune public » par an en dehors du scolaire pour 4567 entrées en famille (données 2019).

Le festival de théâtre « éclat de scènes » organise 6 représentations annuelles pour les établissements scolaires et compte 900 spectateurs scolaires par an dont 1/3 de collégiens ou lycéens.

La MJC centre social tient donc une place importante dans le parcours éducatif des enfants et adolescents du territoire. Elle bénéficie à ce titre d'un poste FONJEP et d'un financement de la MSA (Mutuelle Sociale Agricole). Mais comme nous l'avons évoqué en introduction, sans accueil de loisirs, elle n'a pas d'accès privilégié aux jeunes et à leur famille. Elle n'a pas d'animateur jeune ni de « secteur jeune » puisqu'il est développé par la ville, tout comme le sont les « chantiers jeunes » et l'animation de proximité.

Pourtant une MJC centre social ne peut évacuer la question de l'animation jeunesse. Dès le printemps, une dizaine de jeunes « squattent » une grande partie de leur journée dans la cour de la maison. Ils entrent dans la « K'fête », se posent dans les canapés, chargent leur portable, se servent dans les frigos... Nous n'avons malheureusement pas de ressource disponible pour leur proposer un accueil et quand le ton monte, notre relation se résume à les chasser de la maison (qui est pourtant la « maison des jeunes »). Nous les orientons sans succès vers le service jeunesse. Nos usagers et nos partenaires, notamment les éducateurs de prévention et le collège, nous invitent régulièrement à développer des actions avec eux.

Néanmoins, nous n'avons que peu de points d'ancrage. Un tel développement serait facilité par un diagnostic jeunesse et une coordination locale qui n'existe pas aujourd'hui. A noter que Le FONJEP serait prêt à financer un second poste et que la CAF a développé une nouvelle prestation de service jeunes. Ce sont autant d'opportunités de développement. Dès 2021, nous allons donc proposer aux collectivités locales de réaliser un diagnostic jeunesse.

Nous envisageons en particulier le développement d'un « pôle d'éducation à l'image et aux médias » associé au cinéma le Parc (cf. nouveau projet social et familial). Nous pourrions ainsi travailler avec le collège et en proximité, dans les quartiers populaires de la ville, grâce à des supports attractifs et pédagogiques (vidéo, podcast, webradio), dans une démarche complémentaire au service jeunesse et aux établissements scolaires.

2.2.2 Un développement de l'espace famille qui préfigure le projet famille

L'espace famille actuel trouve son origine en 2012 et doit son existence et son développement à une volonté politique de la MJC et à l'énergie de sa première animatrice, partie en retraite en 2019. Elle a su développer ex-nihilo des actions d'animation famille et de soutien à la parentalité associées à des partenariats structurant. L'association s'inscrit notamment dans le réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP).

En juin 2019, la MJC centre social recrute une coordinatrice référente famille à temps plein, titulaire d'un diplôme de CESF (conseiller en économie sociale et familiale) dans le but de préfigurer un projet famille. Dans le même temps, elle recrute une animatrice famille à 28h hebdo pour appuyer ce développement et co-animer l'espace dit « le K'fée causette ».

Le K'fée causette offre un accueil et une écoute aux parents et à leurs enfants. Il est ouvert à tous les habitants sans condition d'adhésion. C'est un lieu de soutien à la parentalité, confidentiel et protecteur, qui a permis d'atteindre partiellement les résultats attendus concernant l'axe 1 du précédent projet social.

L'action dite la « papothèque » devient un LAEP agréé en septembre 2020 ouvert les mardis et vendredis de 9h30 à 12h hors vacances scolaires. La fréquentation de la papothèque augmente depuis 2019. Elle accueille une trentaine de familles aujourd'hui. Le nombre moyen de familles par séance est de 8. Le LAEP permet de rompre l'isolement des parents et favorise les interactions entre les parents. Certaines mamans tissent des liens et s'entraident. Par exemple, deux mamans s'organisent et alternent dans la garde de leurs enfants. Les parents ont également créé un groupe sur un réseau social afin d'être en lien et d'avoir des personnes ressources en cas de questions ou de difficultés. Pour la plupart des familles, le lieu d'accueil est la première collectivité avant l'école ou la crèche que les enfants expérimentent. La socialisation des enfants est donc un élément important et recherché par les parents dans cet accueil. Quelques témoignages de parents usagers de la papothèque :

« La papothèque est un endroit très sympa. Les enfants peuvent s'exprimer librement, on peut faire des activités ici qu'on ne pourrait pas faire à la maison car on n'arrive pas à gérer les enfants... Ça nous change les idées. »

« La papothèque est géniale pour les enfants, il y a un suivi. Mon fils rentrera l'année prochaine à l'école maternelle et il sera dans la même classe que deux autres enfants de la papothèque. C'est génial car ils se connaissent depuis la papothèque et vont continuer l'école ensemble. Les mamans, on se connaît aussi et on va pouvoir continuer à s'entraider pour aller récupérer les enfants à la sortie de l'école par exemple »

« Dans cet endroit, quand ça ne va pas, on peut en parler et trouver du réconfort. Ici, on peut donner plein d'idées et les moyens sont mis en œuvre pour qu'on réalise nos envies. Je pense que chacune d'entre nous trouve sa place d'une manière ou d'une autre à la papothèque ».

L'espace famille propose également des activités en famille pendant les vacances scolaires qui connaissent de plus en plus de succès. En cohérence avec l'axe 2, le temps des vacances permet également l'organisation d'actions transversales : « l'Art à Goûter » avec l'Angle - visite de l'exposition, atelier manuel et goûter ; « le Récré O Ciné » avec le Parc - projection d'un film, atelier manuel et goûter. Par ailleurs, l'espace famille développe régulièrement avec le cinéma des soirées ciné-débat. Les choix des films et des intervenants se font au fil de problématiques repérées.

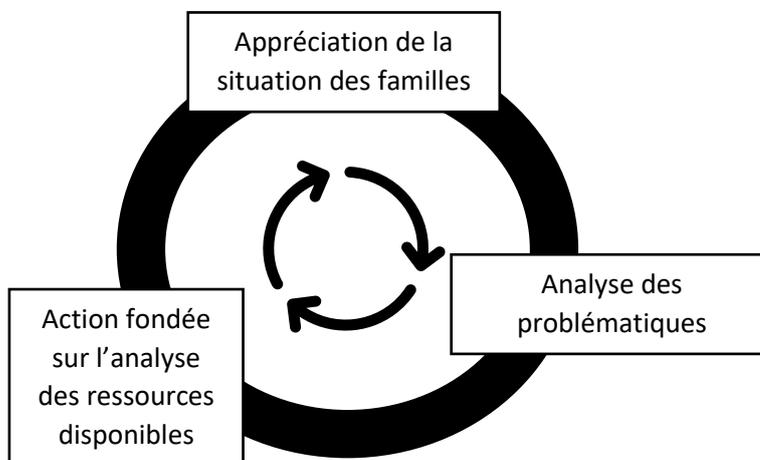
Les samedis matin, l'espace famille développe des ateliers parents-enfants tels que, motricité, sophrologie, éveil musical, poterie... Les familles sont demandeuses de ce type d'animation qui renforcent le lien parent-enfant en créant un espace de jeux et d'expression commun. A noter que le samedi matin permet davantage de rencontrer des papas.

L'espace famille est également engagé dans divers projets et partenariats :

- La semaine de la petite enfance avec le Relais Assistant Maternel (RAM).
- Les semaines d'éducation contre les discriminations et le racisme avec la fédération des œuvres laïques (FOL74).
- La semaine de la parentalité en lien avec les acteurs du REAAP.
- Les conférences-débats trimestrielles organisées avec le RAM et le CCAS à Saint-Pierre-en-Faucigny.
- Le café des parents qui accueille les familles du quartier populaire de la Balme au sein de l'école maternelle Vaulet.
- Les fêtes de quartier organisées par le service développement social local en lien avec les éducateurs de prévention (EPDA).
- Les lectures parasols avec la médiathèque.

L'espace famille peut désormais s'appuyer sur l'existant pour s'ouvrir davantage vers l'extérieur et porter des actions fédératrices en réponse à des problématiques familiales repérées collectivement. Il s'agit de devenir une structure référente, un lieu de coordination et d'action concertée.

Agir dans une démarche partagée avec les acteurs du territoire concernés est l'un des objets du projet famille 2021/2024.



2.2.3 La plus-value sociale des actions culturelles : des ressources spécifiques au service du territoire

Cette partie vient donner à voir les résultats obtenus suite aux engagements pris dans le cadre des axes 2 et 3 du précédent projet.

Le pôle d'activités sportives, artistiques et culturelles compte plus de 2000 adhérents de tout âge et permet à tous l'accès des activités qui vont du karaté, shaolin kung fu, parkour, randonnée, good running, marche nordique aux diverses activités de bien-être et fitness en passant par le dessin bd-manga, la musique, l'aquarelle etc. Il développe des activités en famille, des partenariats avec les acteurs locaux en soutien aux initiatives sociales et écologiques. Les activités s'adressent aux enfants de plus en plus jeunes et aux personnes âgées de plus en plus âgées par le développement des activités adaptées.

Ce pôle permet **l'accès au sport et aux loisirs pour tous et concerne la santé, le bien-être, l'estime de soi, les pratiques collectives**. La MJC centre social ne peut se satisfaire de la réalité économique et sociale actuelle qui l'amène à toucher principalement les classes moyennes. Elle sera demain, avec le nouveau projet, à l'épreuve de « l'aller vers » les habitants des quartiers populaires. Il existe de nombreuses barrières à lever pour faciliter l'accès des activités régulières aux catégories populaires. L'une d'entre elle est la tarification.

L'association a décidé la mise en place d'une **politique tarifaire au quotient familial** effective depuis la dernière rentrée :

QF CAF	QF < 300	300 < QF < 600	600 < QF < 800	800 < QF < 1250	QF > 1250
Réduction	Moins 70%	Moins 50%	Moins 30%	Moins 10%	

Cette mesure rend plus accessibles les 44 activités régulières qui touchent tous les âges et les familles : les futures et jeunes mamans avec leurs bébés viennent au yoga pré et post natal, les tout petits développent leur motricité grâce à la baby gym puis dès 3/4 ans on commence l'éveil : éveil à la danse, aux arts créatifs, à la musique. A 4/5 ans avec la mise en place de « l'année découverte » les petits peuvent essayer 3 activités différentes. A partir de 6 ans et jusqu'à l'âge adulte on continue de découvrir, d'essayer, de se défouler, de s'amuser,

seul et avec les autres. Les arts plastiques en famille, l'éveil musical et la baby gym permettent à un enfant et son parent ou grand parent de pratiquer ensemble.

Ce pôle d'activités est aussi un **lieu d'engagement pour des bénévoles**. 23 animateurs bénévoles proposent des activités comme le scrabble, le café tricot, la dentelle, la randonnée, le badminton, la chorale, l'aïkido ou épaulent les animateurs salariés dans des activités comme la danse de société, le karaté et le taiji quan.

Le pôle soutient également de nombreux acteurs locaux :

- Les crèches et le RAM utilisent chaque semaine le dojo pour des ateliers motricité
- L'Université Populaire donne des ateliers linguistiques.
- L'Association de Maintien d'Agriculture Paysanne (AMAP) distribue des paniers de légumes 2 fois par semaine.
- L'association de conteurs (les Foron-conteurs) répète à la MJC et en échange viennent jouer lors du festival du conte.
- Le Théâtre Tout Terrain (association de clowns de rue) répète et joue lors des portes ouvertes de la MJC et autres manifestations.
- La Troupalex, association de théâtre, est en résidence à la MJC centre social.
- La Mission Locale de Bonneville donne des entretiens individuels chaque lundi.
- Access Oncoléma qui est un réseau pour faciliter l'accès à des parcours de soins pour les patients atteints de pathologies chroniques en situation de complexité ou de fragilité donne des ateliers de gym douce.
- L'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) propose des ateliers réguliers de chant thérapeutique.
- Le Pays Rochois en Transition a créé un « Repair café » à la MJC centre social et propose des ateliers zéro déchets et d'autres événements.

Quelques témoignages :

Une musicothérapeute de l'EPSM : *« La place qui nous est réservée à la MJC centre social de La Roche sur Foron est essentielle pour des patients qui ne pourraient pas s'inscrire dans une activité chorale de ville. C'est le gage que chaque individu a droit à un espace dans un lieu culturel, malgré sa différence ».*

Le président de l'AMAP : *« Nous souhaitons faire nos distributions à la MJC centre social car nous voulons être acteur local, participer à la vie associative, et promouvoir une autre façon de consommer ».*

L'animatrice responsable du RAM : *« Le RAM apprécie énormément la proximité et le partenariat actuel avec la MJC centre social. Le RAM et la MJC se font mutuellement connaître aux familles : j'oriente les familles en demande et les assistants maternels ou gardes à domicile vers l'espace famille de la MJC centre social, la papothèque en particulier mais aussi les activités proposées et les spectacles ou festivals ».*

Le cinéma Le Parc et l'espace d'art contemporain l'Angle mobilisent aussi de nombreux partenariats et sont une ressource importante pour les acteurs et initiatives locales. Ce sont également des lieux où des habitants s'engagent bénévolement.

Nous avons présenté dans la partie 2.2.1 le rôle important de la MJC centre social dans le parcours culturel des enfants et des adolescents. Tous les élèves du territoire ont fréquenté le cinéma, l'espace d'art contemporain ou le festival de théâtre.

Tout comme le festival de théâtre, **l'Angle** est, à l'origine, une initiative d'habitants soutenue par l'association. Cela reste un lieu d'engagement pour de nombreux bénévoles. L'Angle est aujourd'hui un lieu d'expositions temporaires, de médiations et d'éducation artistique reconnu en Haute-Savoie, inscrit dans le réseau Altitudes, art contemporain en milieu alpin, dont il est l'un des fondateurs.

Témoignage d'enseignants :

« Dans le cadre des parcours culturels proposés par la mairie de La Roche sur Foron, nous bénéficions de quatre visites à l'Angle, suivies d'ateliers d'arts plastiques encadrés par une médiatrice. Enseignants à l'école Mallinjoud en CM1, ces visites sont de notre point de vue d'une très grande richesse sociale et culturelle pour nos élèves. En effet notre école, encore classée en secteur dit « particulier » selon les critères du ministère de l'Education Nationale, accueille des élèves d'une très grande hétérogénéité sociale. De ce fait l'accès à la culture et à ses structures n'est pas une évidence pour tous. Par conséquent fréquenter l'Angle permet à tous cette ouverture culturelle que propose l'art contemporain. »

En plus des établissements scolaires, l'Angle travaille avec d'autres structures locales.

- L'Angle accueille 12 personnes de la résidence pour personnes âgées en autonomie « Les rocailles du Verger » sur les 4 expositions annuelles. Les visites sont suivies d'un atelier spécifique en résonance avec l'exposition et construit avec l'animatrice de l'atelier Mémoire de la résidence.
- Un partenariat est engagé avec la Ferme de Chosal qui accueille des travailleurs en situations de handicap et Le Pôle Land Art Départemental qui chaque année accueille des artistes en résidence. Le souhait est de favoriser l'accès à l'art contemporain aux publics dit « empêchés ». L'Angle expose un des artistes en résidence retenu par le PLAD et accueille en médiation des groupes entre 10 et 24 résidents sur toutes les expositions de l'année.
- L'Angle met en œuvre une résidence d'artiste avec l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM). La volonté est d'élaborer un projet commun où il est question d'interroger le territoire.
- L'Angle est membre du comité local Culture et Santé Haute Savoie, un dispositif de mise en relation entre les structures hospitalières et médico-sociales et les professionnels de la culture.

Voici quelques extraits de témoignages d'artistes ayant exposé à l'Angle qui donnent à voir ce qu'il est parfois difficile d'exprimer :

« Exposer à l'Angle, Espace d'art contemporain du Pays Rochois, a été ma première exposition personnelle, jalon important pour présenter mon travail existant. Au même moment, j'étais en résidence au PLAD en partenariat pour la réalisation d'une œuvre sur le sentier Art et Nature avec l'ESAT et la Ferme de Chosal, qui sont venus en nombre au vernissage où se croisait une grande diversité de public de tout âge : des bénévoles aux familles, en passant par les professionnels de l'art contemporain, de la culture et de l'enseignement, pour un moment d'échanges et de partages dans une mixité sociale et culturelle. La position particulière de l'Angle au sein de la MJC centre social permet une relation de proximité avec une fréquentation régulière d'un public ouvert et décomplexé dans son rapport à l'art contemporain, ce que j'ai observé lors du montage ou de ma visite commentée, et je lui souhaite de continuer à œuvrer en ce sens. »

« Nous avons eu l'opportunité d'être invités à exposer à l'Angle, nous sommes restés une semaine sur le montage et nous avons pu sentir la dynamique d'énergie et d'éducation populaire autour du lieu d'art. Nous avons déjà été aidés par des bénévoles pour le montage, pour des outils, pour la régie. Nous avons pu rencontrer de nombreux professeurs pour leur présenter notre travail et anticiper leur venue avec les classes pour découvrir notre travail, dans un échange riche avant le vernissage. Et enfin, pendant le vernissage, nous avons vu une vraie collaboration de tous pour en faire un événement tout à la fois de qualité et simple. Il y avait un public connaisseur d'art ou pas, mais surtout des habitués du lieu, de son évolution, de ses événements. Les rencontres, la curiosité de chacun, autour du buffet ou bien du repas qui a suivi avec les bénévoles, marquaient un riche mélange entre le milieu de l'art et son public, en respectant parfaitement le cadre du pays rochois. »

Le cinéma Le Parc quant à lui se définit comme étant un cinéma de proximité en phase avec le territoire, ses habitants et la vie locale. Une orientation sociale est donnée aux différentes animations dont l'un des objectifs est d'accueillir des publics n'ayant pas l'habitude de fréquenter le cinéma. Cette orientation concrétise aussi la volonté de travailler avec encore plus d'acteurs locaux.

A titre d'exemple, voici quelques films projetés au fil de l'année 2019 dans le cadre d'un partenariat local qui ouvrent à un échange, une rencontre, une réflexion, un débat.

- « Vormy, l'esprit de l'Alpage » avec l'association locale Agri-Culture (public d'agriculteurs locaux).
- « Mia et le lion blanc » avec l'Union Sportive Rochoise (association locale des jeunes footballeurs) qui a offert cette séance à 33 jeunes.
- « 12 jours » avec l'EPSM et le tribunal de Bonneville : échange et informations sur les demandes d'internement d'un proche par un proche à partir du film.
- « 1:54 » avec la Maison des Adolescents Rouge Cargo (soutien aux adolescents en difficulté) et le service santé et social du collège : échange sur le sujet de la prévention du suicide chez les jeunes.
- « Nouveau monde » avec le Pays Rochois en Transition.
- « Le Potager de mon Grand Père » avec le Conseil des Seniors et CCAS de la ville et dans le cadre de la semaine Bleue : échange intergénérationnel entre adolescents, seniors et résidents de la maison de retraite sur le film.
- « Le sens de la fête » avec la résidence des Rocailles du Verger. Lancement d'une nouvelle action « Lundi ô ciné » : une programmation mensuelle à destination des seniors.

Avec l'espace famille de la MJC centre social :

- « L'art d'accoucher » : échange et informations par la réalisatrice et une sage-femme sur les méthodes alternatives d'accouchement.
- « Celle que vous croyez » avec le service jeunesse : échange sur la question de la relation amoureuse à travers les réseaux sociaux avec les jeunes du service jeunesse.
- « Loups tendres et loufoques » accueil de quelques familles et enfants du CADA : atelier manuel, échange sur le film avec les enfants et goûter

27 bénévoles sont engagés dans le cinéma le Parc, d'une grande diversité tant par leurs âges, leurs goûts ou leur vécu. Ils sont rassemblés par leur engagement auprès de la MJC centre social, par leur passion cinéphile et par le désir de faire perdurer la vie de la salle et le vecteur de lien social de proximité qu'elle représente pour les habitants.

Ils ont la charge de l'accueil du public à la caisse ; de la programmation des courts métrages avant les films ; ils soutiennent le travail de la salariée : repérages de films lors de visionnage en avant-première ou pendant les festivals ; échange sur les films ; soutien aux animations et aux événements : Récré Ô Ciné, Lundi Ô Ciné, festival Vertical Vertige, organisation de l'assemblée générale de l'ACRIRA.

Enfin il faut évoquer **éclat de scènes, un festival de théâtre professionnel** pour lequel la satisfaction des établissements scolaires et des publics est forte. Eclat de scènes est organisé en collaboration étroite avec un groupe d'habitants bénévoles qui programme les spectacles, prospecte les établissements scolaires, aide au montage et démontage des spectacles et héberge artistes et techniciens.

Les artistes apprécient le festival et louent un excellent rapport au public. Des « bords de scène » ont systématiquement été organisés. La diversité de la programmation en offre « pour tout le monde ». A noter : en 2019, nous avons ouvert le festival de théâtre à la prescription du pôle médico-social (PMS) et du centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) de la Roche-Sur-Foron. 12 familles ont ainsi eu accès à un spectacle.

A l'avenir, nous souhaitons renforcer les partenariats locaux (RAM, crèche, EPSM, résidences personnes âgées, lieux de vie) et proposer quelques spectacles en milieux ouverts. Quelques structures locales sont prêtes à accueillir un spectacle. Nous souhaitons également progressivement inscrire le festival dans une approche plus globale en lien avec les autres activités internes. Il nous est apparu que quand un spectacle comme « Samuel » au sujet de la trisomie 21 est programmé, il est dommage de ne pas y associer l'espace famille afin de sensibiliser, informer, éduquer autrement.

La valorisation de ces actions culturelles montre l'utilité sociale de l'association sur son territoire. Cela donne à voir les ressources spécifiques que peuvent être un cinéma, un espace d'art contemporain, un festival de théâtre et leur plus-value notamment quand elles sont activées par des acteurs locaux. De même, les activités hebdomadaires, parfois considérées comme peu en phase avec ce qu'on peut attendre d'un centre social ou d'une association d'éducation populaire, sont pourtant un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, favorisent le développement des liens familiaux et sociaux et contribuent à dynamiser le tissu social local. Les axes 2 et 3 du précédent projet ont en partie pu être développés grâce à ces ressources. Elles devront être des points d'appui pour le nouveau projet social et familial qui, cette fois, devra confirmer une orientation en direction des habitants au sens large, notamment les habitants des quartiers populaires, et non seulement en direction de ses usagers-adhérents.

2.3 Les limites du premier cycle de projet et l'opportunité du renouvellement

Jusqu'à présent, notre évaluation ne montre que peu les limites et insuffisances de la mise en œuvre du projet social 2017/2019. Elles doivent être identifiées pour constituer autant de points d'entrée essentiels dans la démarche de renouvellement.

En premier lieu, nous pouvons souligner le **besoin de se former au mode d'intervention des centres sociaux et en particulier à la culture de l'évaluation**. Le précédent projet manque de critères et d'éléments de mesure ce qui rend l'exercice présent difficile. Comme il est important d'être d'une manière constante dans une démarche de diagnostic, d'écoute du territoire et de ses habitants, il est important de suivre et d'évaluer les actions en continu.

Ceci pour :

- se positionner, adapter, consolider voire abandonner une action ;
- donner une valeur à nos actions et donner à voir leur utilité sociale ;
- faciliter le pilotage.

En 2017, la MJC centre social affiche l'objectif général de « donner à voir l'identité *centre social* de la MJC et faire largement connaître ses actions et services auprès des habitants et des acteurs locaux ». Mais en 2019, bénévoles, professionnels, usagers et partenaires sont assez unanimes sur le manque de perception d'un changement conséquent à l'obtention de l'agrément « centre social ».

La nécessité d'intégrer à nos pratiques une démarche d'évaluation et une communication stratégique au service du projet reste donc d'actualité. Les fiches actions qui composent le plan stratégique d'actions 2021-2024 sont donc construites en incluant des critères d'évaluation mesurables et un mode de pilotage partagé pour répondre aux objectifs 2017 qui nécessitent d'être encore travaillé :

- donner à voir l'identité centre social de la MJC et faire largement connaître ses actions et services auprès des habitants et des acteurs locaux ;
- piloter et porter le projet de manière concertée ;
- mettre en œuvre une dynamique sociale de territoire.

Le projet social et familial 2021-2024 doit inclure la construction de savoirs faire en matière d'évaluation, en visant le plus possible une évaluation partagée avec les acteurs concernés. Le développement des compétences visées concerne autant l'opérationnel (équipe professionnelle) que le pilotage politique (Conseil d'Administration) et présente de nombreux intérêts :

- améliorer le suivi et le pilotage ;
- permettre de mieux donner à voir la plus-value sociale des actions ;
- tendre à co-construire une démarche d'évaluation partagée avec les acteurs concernés.

Parmi les résultats qui restent attendus, celui de favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle n'a que peu été développé. Nous avons vu que l'accessibilité des activités a été renforcée par une politique tarifaire au quotient familial et que l'espace famille est désormais accessible sans condition. Une initiative en direction de l'inclusion numérique des seniors « le café numérique » a été mise en œuvre mais sans avoir rencontré de succès.

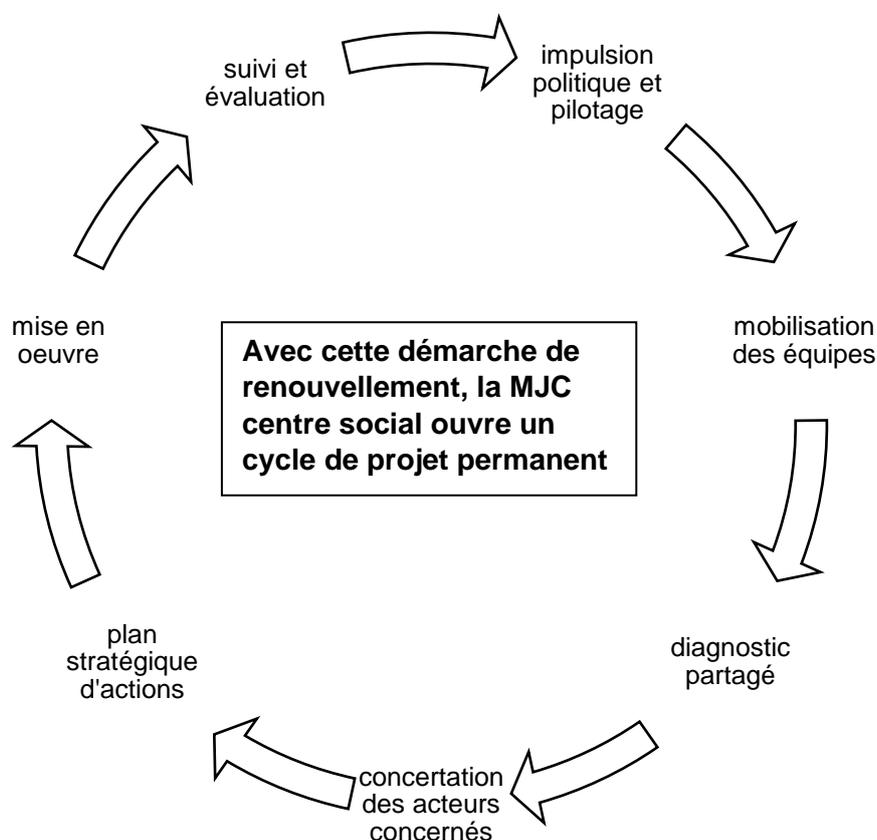
Nous savons que pour élargir les publics, il est incontournable de développer une posture d'aller vers et d'adapter le fonctionnement de la MJC centre social. Nous développerons cet axe dans la partie consacrée au nouveau projet social.

Enfin, il s'agissait en 2017 d'« organiser la fonction accueil du centre social en mobilisant l'ensemble des permanents de la structure ». Là aussi, il nous faut admettre que si cet objectif semble justifié et à fort potentiel, l'équipe ne s'en n'est pas emparée. Chaque salarié est resté dans son champ de compétence. Développer collectivement la fonction accueil nécessite de trouver de nouvelles ressources et/ou d'organiser le travail différemment. Personne n'a su trouver cette ressource.

La démarche de renouvellement du projet social, mobilisatrice, s'accompagne d'une forme de prise de conscience d'une nécessaire évolution des pratiques de chacun. Cette prise de conscience a sans doute été renforcée par la crise sanitaire en cours depuis mars 2019.

L'équipe professionnelle a fortement contribué à renouveler le projet social et familial en s'entretenant avec de nombreux habitants et partenaires et en participant au travail de construction collective du projet. Ceci dans un contexte de pandémie pendant lequel elle a su maintenir le lien avec nos adhérents et usagers en développant des activités à distance et contribuer à une action de solidarité envers les personnes âgées ou en situation de handicap isolées en appelant régulièrement plus de 60 habitants de la Roche-Sur-Foron. Ainsi, tout comme la proposition de démarche de renouvellement, la pandémie a conduit l'équipe à s'engager collectivement dans une mission sociale qui la sort de sa zone de confort.

L'évaluation du projet 2017-2019 est donc un exercice compliqué. La construction du projet 2021-2024 inclut une évolution des pratiques qui entend faciliter le suivi et l'évaluation. Malgré l'utilité sociale avérée des actions 2017-2019, professionnels et administrateurs se disent plutôt insatisfaits. L'orientation prise ces 3 dernières années n'est à leurs yeux pas assez « centre social ». Cette perception interne se voit renforcée par les témoignages d'usagers et de partenaires au fil des entretiens menés dans le cadre de la démarche de renouvellement du projet social et familial. En synthèse, beaucoup déclarent ne pas avoir vu de différence depuis que la MJC est devenue centre social. A la décharge de notre association, il faut admettre que la transformation d'une MJC en MJC centre social se fait sur un temps long, d'autant plus dans un contexte qui ne facilite en rien la tâche avec un turn-over du poste de direction, un manque de coordination locale ou de projet de territoire et une relative saturation des ressources humaines de la structure, peu propice à l'innovation. Le contexte est peut-être désormais plus opportun. La direction semble stabilisée. L'équipe est mobilisée et les ressources humaines de la MJC centre social peuvent se voir développées. De nombreux acteurs locaux « attendent » une MJC centre social. Les 4 prochaines années pourraient donc voir la notion de projet social et familial local mieux irriguer les acteurs concernés.



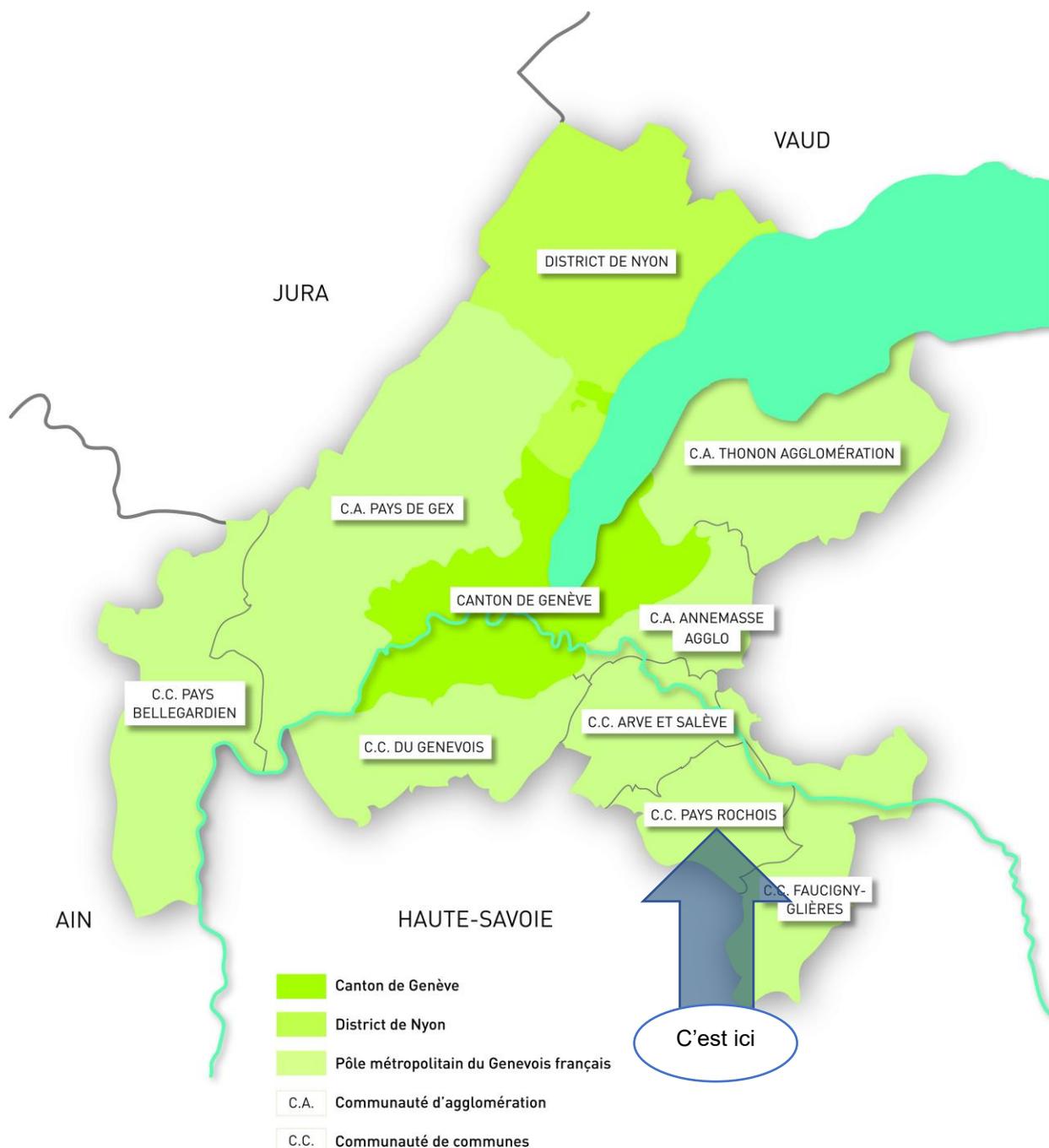
3 Le diagnostic : des phares et balises pour agir seul et avec les autres

3.1 Analyse statistique de la Roche-Sur-Foron et du pays rochois

3.1.1 Un territoire frontalier attractif

La communauté de communes du Pays Rochois fait partie du genevois français et se trouve donc intégrée au Grand Genève, agglomération franco-valdo-genevoise.

Elle se situe à la sortie de la vallée de l'Arve, en Haute-Savoie.



La CC du pays rochois est un ensemble de 9 communes. La Roche-Sur-Foron est la ville centre ou principale.



Saint-Pierre-en-Faucigny et La Roche-Sur-Foron sont depuis 2019 des gares du Léman Express (le LEX) et se trouvent désormais à moins de 45min de Genève en transport en commun. L'attractivité et la dynamique du territoire s'en trouvent donc renforcées autant que les inégalités, les écarts de revenu et de niveau de vie entre les frontaliers et les autres. Le nombre de frontaliers est en forte croissance. Ce sont aujourd'hui 25% des actifs de la communauté de communes.

3.1.2 Un dynamisme démographique en recul à la Roche dans une CC en pleine croissance

	La Roche-Sur-Foron	CC du Pays Rochois
Population en 2017	11 339	27 743
<i>Population en 2016</i>	<i>11 659</i>	<i>27 253</i>
Variation de la population taux annuel moyen entre 2012 et 2017, en %	1,3	1,9
dont variation due au solde naturel taux annuel moyen entre 2012 et 2017, en %	0,7	0,6
dont variation due au solde apparent des entrées sorties taux annuel moyen entre 2012 et 2017, en %	0,6	1,3
<i>Sources : Insee, RP2012 et RP2017 exploitations principales en géographie au 01/01/2020</i>		

En 2017, la Roche-Sur-Foron compte 11 339 habitants ; La CC 27 743 habitants.

Les données de l'INSEE montrent que la population de la CCPR continue d'augmenter (+490 entre 2016 et 2017)

En revanche la population de la Roche baisse (-320 habitants) et nous savons que cela continue de baisser d'après les informations du CCAS. Ce mouvement est récent et inhabituel pour une commune d'un territoire si attractif.

Deux hypothèses prédominent :

- Le foncier : commune dense, foncier relativement peu disponible au regard des autres communes de la CCPR.
- Le manque de service et en particulier le manque de mode de garde petite enfance : les familles s'installent (si elles le peuvent) dans d'autres communes.

	HAUTE-SAVOIE	LA ROCHE SUR FORON	CC DU PAYS ROCHOIS
Nb naissances*	9 603	124	305
Nb enfants d'allocataires - de 3 ans	23 199	350	815
Nb enfants moins de 3 ans*	30 464	571	1 145
Taux de couverture 2017°	54,53%	33,0%	46,60%

* Source : INSEE 2018 (naissances) et INSEE 2016 ° Source : ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoess) 2017

Le **taux de couverture** correspond à la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil "formels" (assmat, salarié à domicile, accueil en Eaje et école maternelle) pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Au sein de la CC du pays rochois, la variation de population est élevée : 1,9%. C'est 1,3% en moyenne en Haute Savoie et 0,2% à Bonneville, commune voisine de la Roche. Pourtant le solde naturel est plus élevé à Bonneville (1%).

L'essentiel de la variation s'explique donc par le solde des entrées sorties : 1,3% dans la CC du pays rochois. Ce solde est deux fois plus élevé que la moyenne de Haute-Savoie (0,7%) ; trois fois plus élevé qu'à Bonneville (-0,7%).

La CCPR connaît donc une forte croissance démographique qui n'est pas due au solde naturel mais au solde des entrées sorties. Cela confirme l'attractivité importante du territoire.

A noter : au sein de la CC du pays rochois, la dynamique de la Roche est en forte baisse. Le solde des entrées sorties à la Roche passe de 1,6% entre 2011 et 2016 à 0,6% entre 2012 et 2017. Ce sont les villes comme Amancy et Saint-Pierre-en-Faucigny qui conservent un fort dynamisme.

Nous verrons au fil de l'analyse des données froides que la Roche sur Foron se distingue des autres communes de la CC selon de nombreux critères.

3.1.3 Logement : un territoire en tension et une ville centre qui « concentre les locataires »

Logement Source : Insee 2017	La Roche	CC du Pays Rochois	Saint-Pierre	Amancy	Bonneville	Haute-Savoie
Part des résidences principales	89,2%	86,8%	80,8%	90%	87,2%	69,9%
Part des résidences secondaires	2,8%	3,6%	2,8%	3,1%	3,8%	24%
Part des logements vacants	8%	9,7%	16,3%	6,9%	9%	6%
Part des ménages propriétaires	50,2%	64,2%	68,5%	77%	45,7%	59,8%

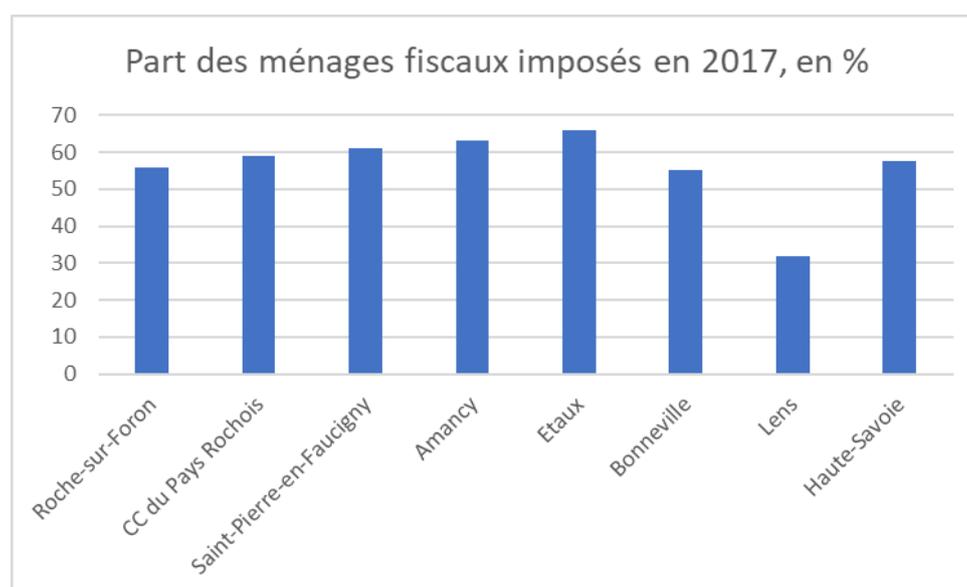
La CC du pays rochois compte environ 87 % de résidences principales. Moins de résidences secondaires ou logement occasionnel que la moyenne haute-savoyarde (environ 70%). Sans surprise, nous ne nous situons pas dans la Haute-Savoie touristique.

On trouve peu de logement vacant (moins de 10%) : de ce point de vue, nous sommes dans une zone dite de tension. C'est bien connu mais, cumulé à la valeur du M² à l'achat comme à la location, il faut noter cette tension comme un critère de fragilité qui impacte une partie de la population, notamment les jeunes et les actifs non frontaliers. Notons également l'absence d'alternative comme par exemple un foyer de jeunes travailleurs.

A la Roche, 50 % des ménages sont propriétaires de leur résidence. C'est plus qu'à Bonneville avec 45 %. Mais en Haute-Savoie c'est environ 60 %. C'est 77 % à Amancy ; 68,5% à Saint Pierre. L'écart est important.

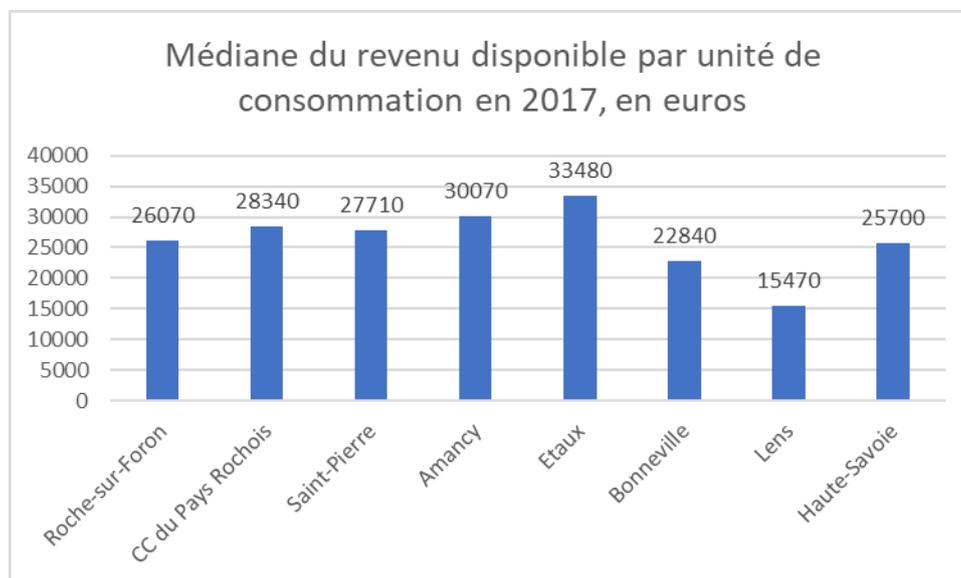
Il y a moins de propriétaires donc plus de locataires à la Roche-Sur-Foron. Nous trouvons ici l'indice d'un écart significatif de niveau de vie moyen à la Roche-Sur-Foron au regard des communes alentours.

3.1.4 De fortes inégalités de revenus



La part des ménages imposés à la Roche est de 56%. C'est 57,6% en Haute Savoie, 61% à Saint Pierre, 63% à Amancy, 66% à Etaux et 58,9% dans la CC du pays rochois. C'est 55% à Bonneville et pour comparer avec une ville d'un des territoires les plus pauvres de France, c'est 32% à Lens (Pas-de-Calais).

La situation de La Roche est semblable à Bonneville. Les autres communes du pays rochois ont une part sensiblement plus importante de ménages imposés.



- 26 070 € de revenu disponible à la Roche ;
- 22 840 € à Bonneville ;
- 15 470 € à Lens.

Le revenu médian à la Roche est donc relativement élevé, supérieur de 17% au revenu à Bonneville ou en moyenne en France.

Mais c'est 27 710 € à Saint-Pierre, 30 070 € à Amancy, 33 480 € à Etaux. Le revenu disponible médian est significativement inférieur à la Roche que dans les autres communes du pays rochois.

Par ailleurs, si ces revenus médians montrent un niveau de vie moyen relativement élevé, les écarts de revenu indiquent de fortes inégalités. Observons la distribution des revenus à la Roche-Sur-Foron, dans la CC du pays rochois, à Bonneville et à Lens.

La Roche-Sur-Foron

REV T3 - Distribution des revenus disponibles de l'année 2017

	2017
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	26 070
Rapport interdécile (sans unité)	4,2
1er décile (en euros)	12 780
9e décile (en euros)	54 000

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2020.

CC pays rochois

REV T3 - Distribution des revenus disponibles de l'année 2017

	2017
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	28 340
Rapport interdécile (sans unité)	4,0
1er décile (en euros)	14 340
9e décile (en euros)	57 050

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2020.

Bonneville

REV T3 - Distribution des revenus disponibles de l'année 2017

	2017
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	22 840
Rapport interdécile (sans unité)	3,6
1er décile (en euros)	12 160
9e décile (en euros)	44 160

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2020.

Lens

REV T3 - Distribution des revenus disponibles de l'année 2017

	2017
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	15 470
Rapport interdécile (sans unité)	3,0
1er décile (en euros)	9 130
9e décile (en euros)	27 520

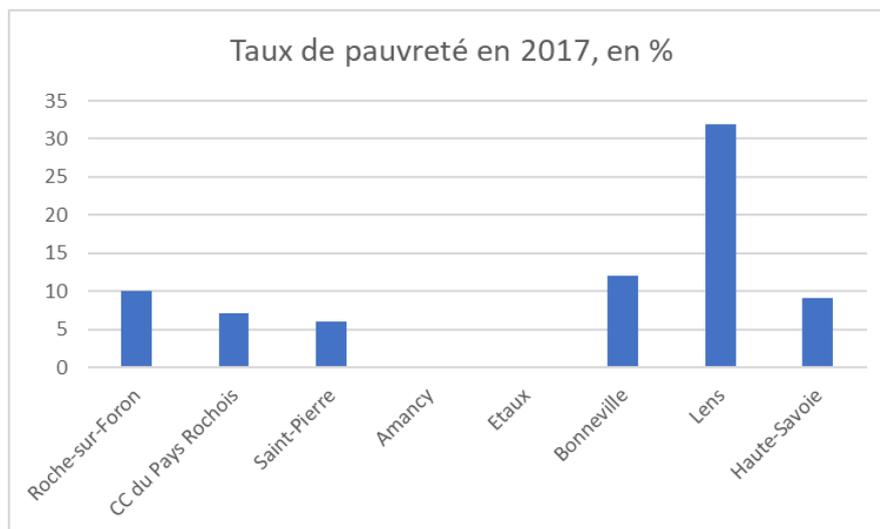
Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2020.

A La Roche-Sur-Foron, le 10% les plus pauvres ont un revenu moyen d'environ 12 000 €, comme à Bonneville. On observe là aussi un indicateur de « pauvreté accrue » à la Roche-Sur-Foron plutôt que dans les autres communes puisque dans la CC du pays rochois, les 10% les plus pauvres ont un revenu moyen supérieur de 12,5%. Ceci posé, toujours à la Roche-Sur-Foron les 10% les plus riches ont un revenu moyen de 54 000 € montrant un écart de 1 à 4,2. C'est un écart très important. Le rapport interdécile moyen en France est de 3,5 ; 3,6 à Bonneville ; 3 à Lens.

Ceci met encore une fois en lumière de fortes inégalités à La Roche-Sur-Foron et dans le pays rochois. En comparaison, Lens est un territoire pauvre mais plus homogène où les solidarités sont sans doute mieux développées. Ceci laisse entendre qu'il pourrait être plus difficile d'être pauvre à La Roche-Sur-Foron considérant le niveau de vie local moyen.

3.1.5 Une pauvreté concentrée et qui touche exclusivement les familles



La Haute-Savoie est le département où le taux de pauvreté est le plus faible de France (9,1%). Il est entre 14% et 15% en France.

À La Roche-Sur-Foron, le taux de pauvreté est de 10% et se trouve en légère augmentation. Il est de 6% à Saint-Pierre. Il n'est pas significatif ou pas mesurable à Amancy ou à Etaux. Il est de 12% à Bonneville et de 32 % à Lens.

Sur le territoire de la CC du pays rochois, la pauvreté se concentre à la Roche et dans une moindre mesure à Saint-Pierre-en-Faucigny.

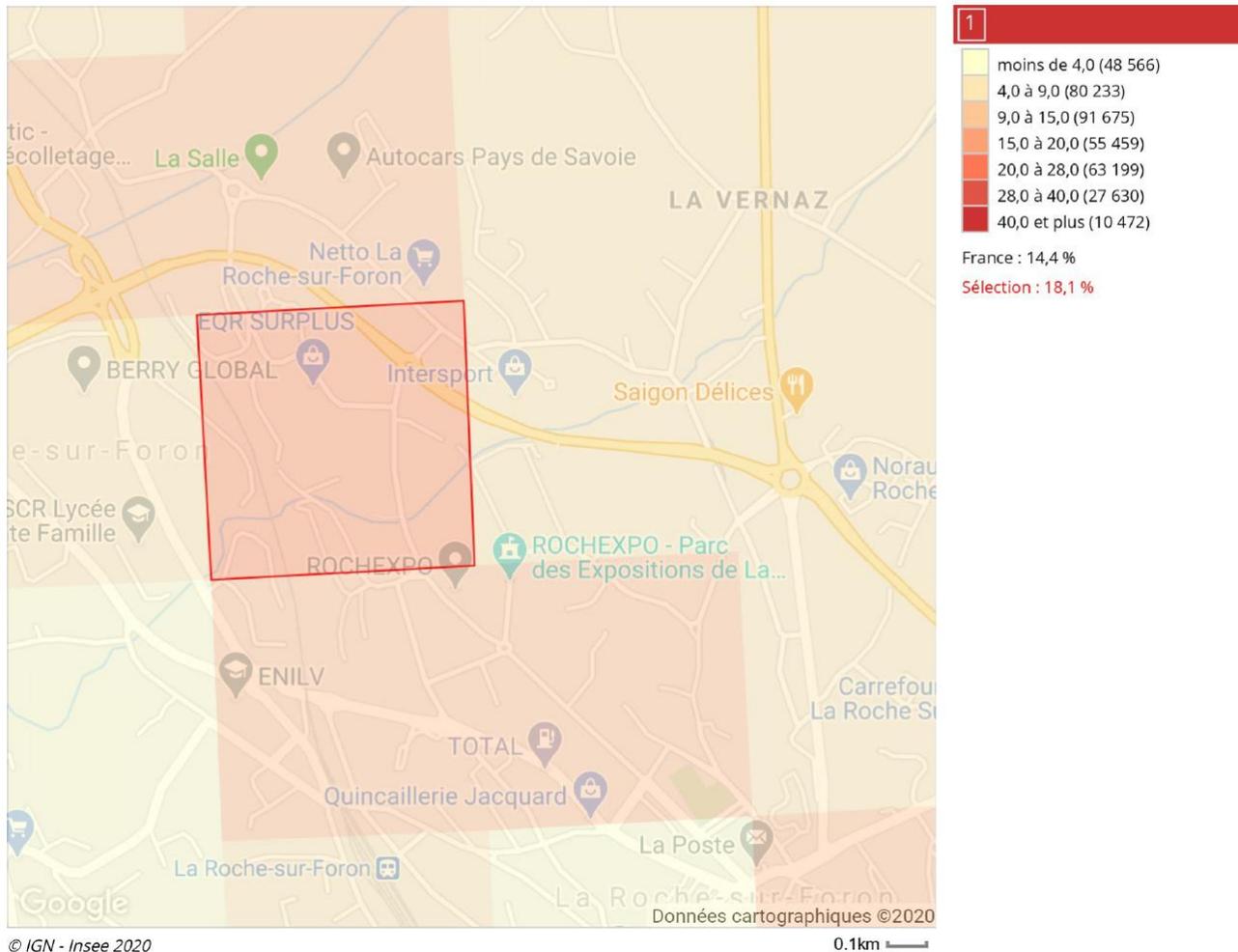
Selon la figure ci-après, en 2015 à la Roche, on trouve une zone d'1km² où le taux de pauvreté est de 18 %. Ce carreau inclut le quartier populaire de la Balme.

Le carreau du dessous est à 14 % (alors qu'on est à 9, 6 ou même à 0 dans les autres carreaux). Dans ce carreau se trouve la résidence sociale et le CADA et un autre quartier d'habitat social.

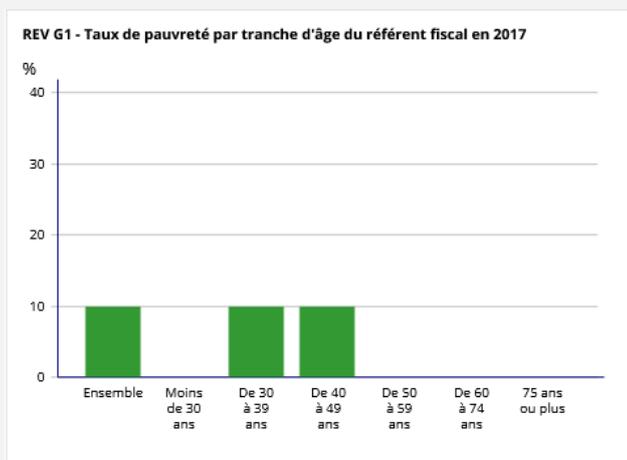
Ce sont des moyennes, sur des carreaux relativement denses. Mais on voit bien que la pauvreté se concentre.

1 Part des ménages pauvres (au carreau) (%) 2015

Source : Insee, Filosofi 2015



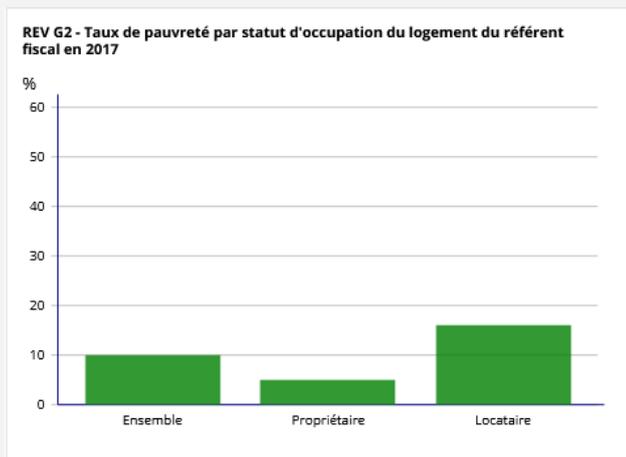
REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2017



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FIloSoFi) en géographie au 01/01/2020.

REV G2 - Taux de pauvreté par statut d'occupation du logement du référent fiscal en 2017



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

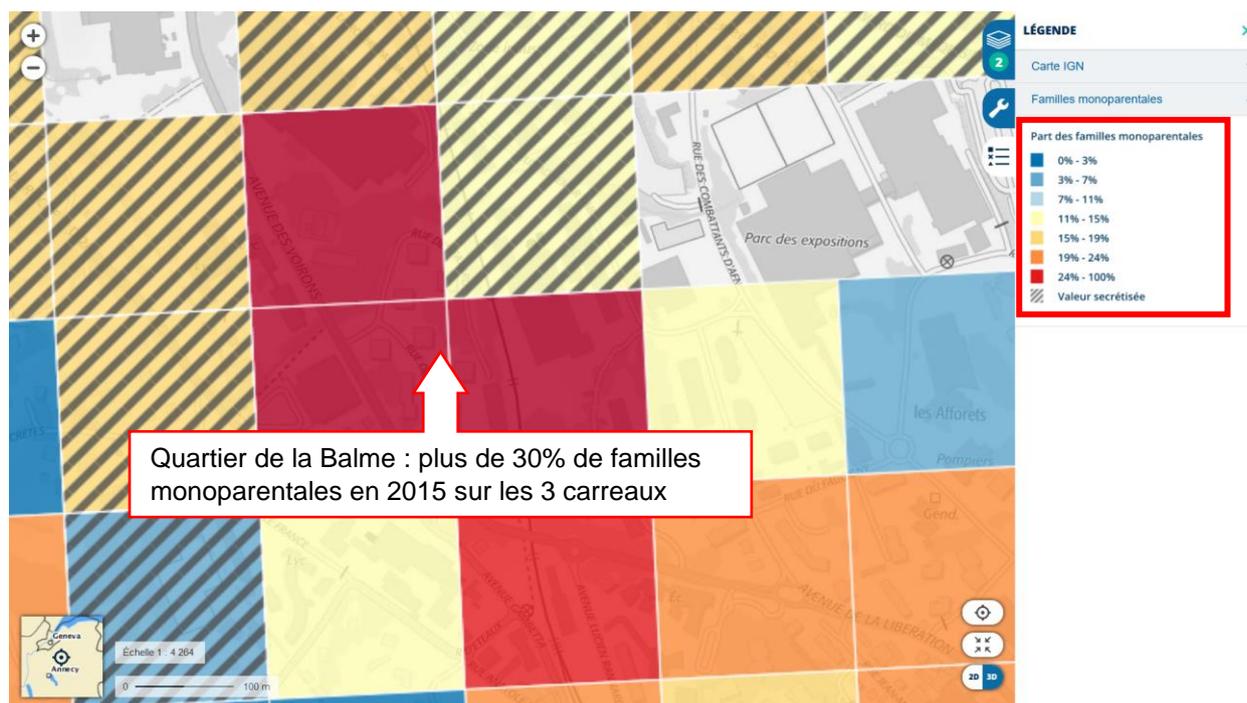
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2020.

Selon l'Insee, à la Roche sur Foron, la pauvreté concerne exclusivement des ménages de 30 à 49 ans et essentiellement des locataires. C'est une particularité locale. De manière générale, sur l'ensemble des territoires, la pauvreté touche davantage l'ensemble des classes d'âge. On identifie la tranche d'âge des ménages avec famille et c'est un point de vigilance important dans la perspective du nouveau projet famille de la MJC centre social.

Selon le carroyage et sans grande surprise, on peut considérer que la pauvreté touche principalement les locataires des logements d'habitat social notamment du quartier populaire de la Balme.

Concernant le chômage, il augmente de 2,6 points à La Roche en 10 ans pour atteindre 8,2%. Il n'augmente que de 2% dans la CC du pays rochois. Il concerne davantage les femmes que les hommes. Ceci vient renforcer le phénomène d'inégalité précédemment décrit. La période de plein emploi du début des années 2000 est révolue. Le chômage et la précarité sont désormais plus visibles à la Roche-Sur-Foron et touchent davantage les femmes.

3.1.6 Une corrélation assez nette entre pauvreté et familles monoparentales



Notons ci-dessous que le nombre de familles monoparentales ne cesse d'augmenter depuis 2007 à la Roche-Sur-Foron (+40% en 10 ans). Le taux moyen est de 11,5% et au moins 3 fois plus élevé dans le quartier populaire de la Balme.

FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2007	%	2012	%	2017	%	2007	2012	2017
Ensemble	3 992	100,0	4 495	100,0	4 795	100,0	9 342	10 254	10 781
Ménages d'une personne	1 324	33,2	1 575	35,0	1 772	36,9	1 324	1 575	1 772
Hommes seuls	589	14,8	769	17,1	809	16,9	589	769	809
Femmes seules	735	18,4	806	17,9	963	20,1	735	806	963
Autres ménages sans famille	110	2,8	121	2,7	83	1,7	248	268	195
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	2 558	64,1	2 799	62,3	2 940	61,3	7 771	8 411	8 815
Un couple sans enfant	915	22,9	1 030	22,9	989	20,6	1 901	2 137	1 990
Un couple avec enfant(s)	1 249	31,3	1 345	29,9	1 401	29,2	4 828	5 197	5 419
Une famille monoparentale	393	9,8	424	9,4	551	11,5	1 041	1 078	1 406

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

Les données INSEE décrivent une communauté de communes frontalières, riches et attractives qui masquent, seulement à première vue, de fortes inégalités sociales. Les familles plus « fragiles » se concentrent dans la ville centre, notamment au sein du quartier populaire de la Balme qui connaît des taux de pauvreté et de familles monoparentales nettement plus élevés que les moyennes locales.

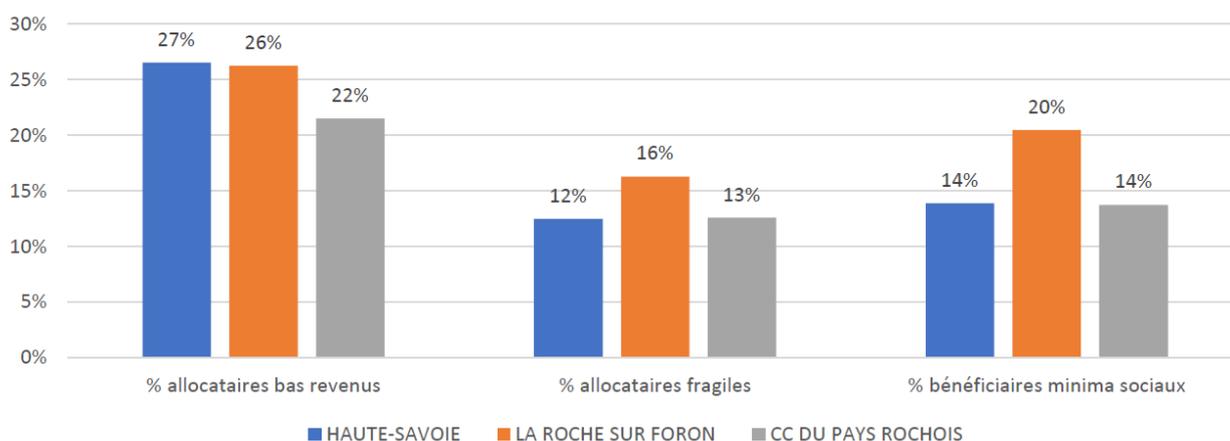
3.1.7 Des données CAF qui confirment une situation contrastée

	HAUTE-SAVOIE	LA ROCHE SUR FORON	CC DU PAYS ROCHOIS
Nb habitants*	793 938	11 659	27 253
Nb allocataires	111 063	1 837	3 714
Nb allocataires avec enfants	71 546	1 085	2 615
Population couverte	311 589	4 867	11 074
% population couverte	39%	42%	41%
Taux d'activité	70%	69%	77%
Poids financier Caf (Prestations et action sociale)	522 745 719 €	8 649 551 €	15 687 929 €

* Source : INSEE 2016

Avec un taux de couverture d'environ 40% contre 46% en moyenne en France, le territoire du pays rochois se distingue d'un territoire populaire. Le taux de couverture dans les territoires en difficulté peut atteindre 70% à 80%.

Données allocataires - précarité



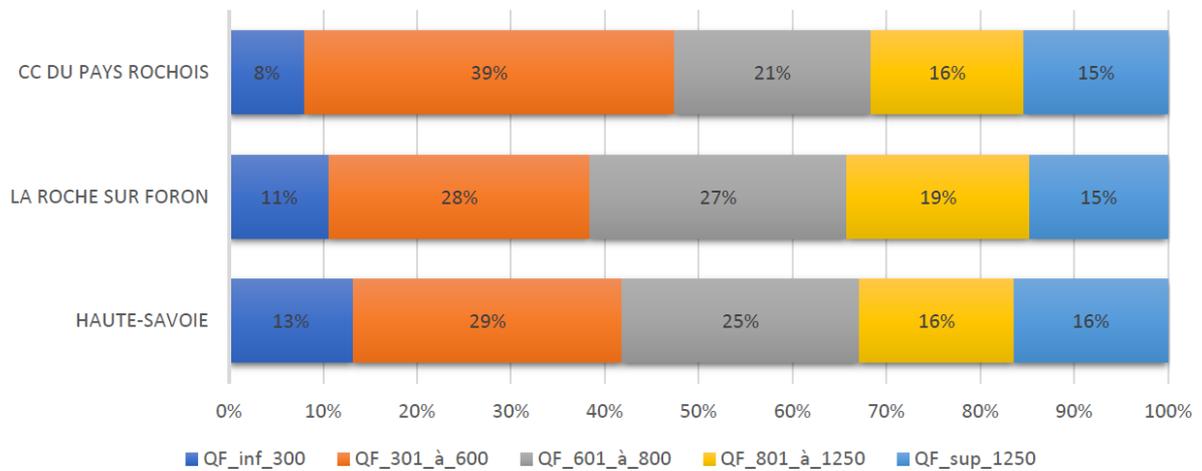
	HAUTE-SAVOIE	LA ROCHE SUR FORON	CC DU PAYS ROCHOIS
Nb all sous le seuil de bas revenus	29 478	482	799
Nb allocataires fragiles	13 841	299	467
nb allocataires Rsa	7 944	123	182
Nb allocataires Aah	7 480	253	328
Ecart de revenus inter-déciles*	5,70	4,37	5,04

* Source : INSEE 2016

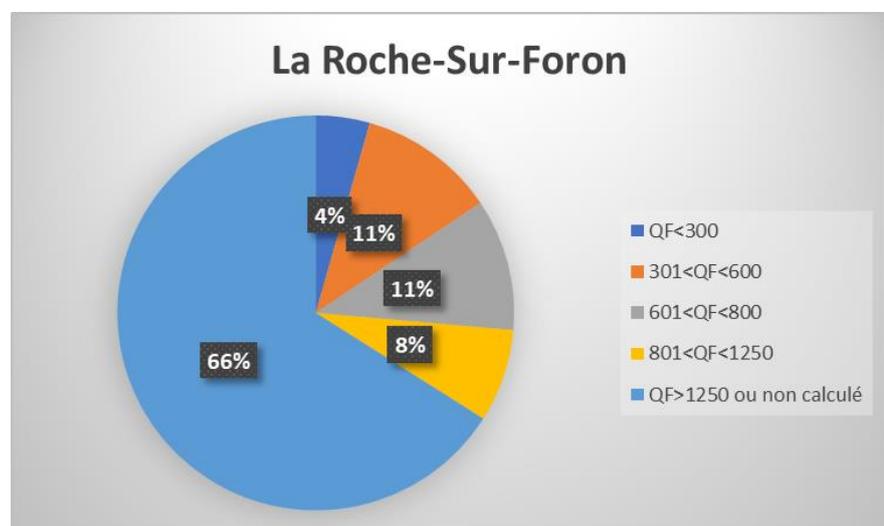
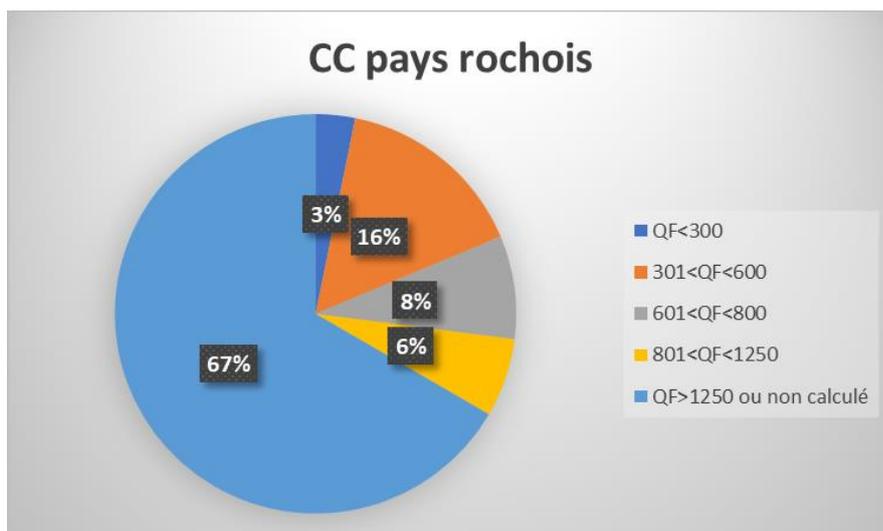
On retrouve dans les éléments ci-dessus une concentration de la précarité à la Roche-Sur-Foron au regard de la CC du pays rochois. 40% de la population de la CC habite à la Roche-Sur-Foron mais on y trouve plus de 60% des allocataires en précarité. A noter que 20% des autres allocataires en situation précaire se retrouvent à Saint-Pierre-en-Faucigny. Les autres 20% se répartissent dans les 7 autres communes.

Il est assez remarquable également qu'on trouve davantage d'allocataires fragiles et de bénéficiaires de minima sociaux à la Roche-Sur-Foron qu'en moyenne en Haute-Savoie.

Répartition des familles allocataires par tranche de quotient familial (Qf)



Estimation de la répartition du total des familles par tranche de quotient familial



Un tiers des familles du territoire ont un QF inférieur à 1250. Un quart des familles ont un QF inférieur à 800. Considérant le niveau de vie moyen local, on peut admettre qu'en-dessous de 800 voire de 1250, les familles nécessitent une attention particulière.

Cette statistique nous servira à évaluer la nouvelle politique tarifaire de la MJC centre social.

3.1.8 La question de l'enfance-jeunesse : confirmation d'un diagnostic nécessaire

Avec 21 écoles, 3 collèges et 2 lycées, la CC du pays rochois compte de nombreux enfants et jeunes. Il existe bien quelques structures extrascolaires et périscolaires et une grande offre de loisirs notamment sportifs mais il semble nécessaire de mieux poser la question de la jeunesse et en particulier des 16-25 ans sur le territoire : quelles problématiques ? quelles réponses existantes ? quelles insatisfactions ?

L'analyse de ces données statistiques invite à renforcer les actions engagées précédemment, à apporter des adaptations, des améliorations pour répondre à des préoccupations :

- d'isolement (familles monoparentales, couples sans enfants) ;
- de précarité avec l'importance des minimas sociaux ;
- de soutien parental pour des jeunes parents, des parents isolés ;
- d'actions en direction des jeunes ;
- plus largement elle doit aussi répondre aux besoins d'une population jeune, active avec des revenus très disparates.

3.2 La perception des usagers-habitants : synthèse de la soixantaine d'entretiens

Attention : cette partie est exclusivement issue de la parole des habitants de tout âge et de tout genre, généralement des usagers de la structure mais pas exclusivement. Toute cette partie doit être lue comme telle.

3.2.1 La force de la convivialité et la nécessité d'une ouverture vers les quartiers populaires

Les usagers-habitants décrivent la MJC centre social comme un lieu convivial qui favorise le lien social, qui fait vivre les valeurs associatives (éthique). Une structure dynamique qui fait « bouger la ville », « un plus » pour le territoire. L'accueil y est chaleureux et humain. L'équipe est à l'écoute, compétente et créative.

Le vaste choix d'activités et l'amplitude des horaires d'accueil sont loués. Le cinéma, l'Angle, le festival de théâtre, le festival de conte, les stages, le gala de danse... sont reconnus. La gratuité de certaines animations est appréciée.

Les locaux sont en position centrale, proche du centre comme des quartiers populaires. Le petit parc extérieur est sécurisant et agréable, notamment pour les enfants. L'intérieur est « sympa » avec la « K'fête », les canapés, les livres...

Le public se vit comme mixte.

Concernant l'espace famille, les enquêtés apprécient :

- la liberté laissée aux usagers dans le choix des activités ;
- l'espace de rencontre et d'activités parents-enfants ;
- les conférences, les ateliers pour les petits ;
- les propositions d'activités en famille.

Ceci posé, on peut relever au fil de l'analyse des entretiens la forte méconnaissance ou la confusion sur ce qu'est une MJC centre social. La plus-value de l'agrément centre social est peu visible. La surinterprétation du mot « social » mène à la confusion (centre social = centre communal d'action sociale = pôle médico-social et/ou centre social s'adresse exclusivement à des publics fragiles ou en difficulté...). Les usagers continuent de parler de « MJC » et non de « MJC centre social », « trop long à dire » et donc difficile à penser. La structure est davantage vue comme un centre culturel et non comme un centre social.

Un écart entre les discours (projet social) et les actes (mise en œuvre) est relevé par quelques habitants. Selon eux, la MJC centre social a délaissé les jeunes et les habitants des quartiers populaires au profit de l'entre-soi d'une « petite élite culturelle ». Le « choix », à la fin des années 2000, d'avoir développé un espace d'art contemporain plutôt qu'un espace jeune ou de l'animation de proximité, en serait un marqueur. Il est important de noter que ceci est exprimé sans colère ni sans réel reproche. La MJC centre social reste très appréciée. Chacun a un souvenir à la MJC et tous reconnaissent ses qualités.

Il reste que son identité est marquée « classe moyenne et supérieure ». Contrairement au vécu de certains adhérents, un manque de mixité sociale et intergénérationnelle est observé :

- les habitants des quartiers populaires et les personnes âgées ne « participent pas » à la MJC centre social ;
- le mot « exclusion » est utilisé ;
- peu (ou pas ?) de personnes de catégorie (ou de classe) populaire dans les groupes de bénévoles ni dans la gouvernance.

Aux yeux de nombreux habitants, il manque :

- un espace pour accueillir et écouter les jeunes ;
- une posture d' « aller vers » ;
- une présence « hors les murs » ;
- une visibilité dans les écoles, dans les quartiers, dans les communes...

Ainsi, même si la structure est très appréciée par ses usagers et reconnue par les habitants au sens large qui sont souvent « passés par la MJC », un manque d'ouverture à tous, c'est-à-dire aux habitants dans leur pluralité plutôt qu'aux seuls adhérents, est souligné. Cela renforce la nécessité de développer une posture d'aller vers, d'être présent dans les quartiers (animation de proximité), dans les lieux publics (animation locale, performance) et notamment dans les établissements scolaires (lieu d'accueil parents, présence dans les collèges...).

3.2.2 Les habitants nous proposent un immense chantier

Les usagers-habitants se sont montrés force de proposition en réponse aux constats qu'ils ont partagés avec nous. Ces propositions constituent des points d'appui importants et ont fortement inspiré la construction des axes du nouveau projet. Beaucoup de ces propositions pourraient, si elles étaient mises en œuvre, contribuer à la clarification de la notion de « MJC centre social ». Voici en synthèse ce qui a été proposé.

Développer des actions « hors les murs »

- Être présent dans les quartiers, écouter les habitants, nourrir des relations, mieux cerner les besoins.
- Développer des pôles de proximité et délocaliser des activités (MJC centre social dans 3 ou 4 lieux).
- Activer les ressources de la MJC centre social au service des habitants « plus vulnérables ».
- S'intéresser aux enfants pour approcher les familles des quartiers populaires.
- Multiplier les opportunités de rencontre (organisation de fêtes populaires).
- Mieux informer, être visible en ville, tenir des stands lors d'événements populaires, etc.

Accueillir ou aller vers un plus large public : les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap...

- Développer un lieu d'accueil pour les jeunes.
- Avoir une attention particulière en direction des personnes défavorisées, isolées.
- Développer des actions avec les seniors (accès au numérique, sorties, thé dansant).
- Favoriser le lien intergénérationnel.
- Développer un service d'aide aux démarches administratives.
- Renforcer l'accessibilité :
 - gratuité pour les personnes en difficulté ;
 - que ceux qui ont de l'argent paient pour ceux qui n'en ont pas ;
 - plus d'activités ouvertes à tous (sans adhésion).

Développer les partenariats

- Trouver des synergies avec l'université populaire (UP), le centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA), l'établissement public départemental autonome de prévention spécialisée (EPDA), ...
- Trouver le bon positionnement et les complémentarités avec le CCAS.
- Appuyer les initiatives locales.
- Renforcer le partenariat avec le Pays Rochois en Transition.
- Se coordonner avec l'école de musique pour développer les activités musicales.
- Chercher du mécénat (Somfy, ...)

Renforcer la convivialité / permettre la rencontre / tisser le lien social

- Accueillir les nouveaux arrivants sur le territoire.
- Permettre la rencontre (interculturelle, intergénérationnelle).
- Faciliter la rencontre entre usagers, habitants, ...
- Animation de la « K'fête » : scène ouverte, jeux coopératifs ...
- Aménager l'espace :
 - un frigo partagé ;
 - du thé-café à disposition et « faire des crêpes » ;
 - une salle pour faire les devoirs ;
 - un grand hall d'accueil ;
 - des PC et des imprimantes à disposition ;
 - plus d'équipements dans les salles.

D'autres propositions vont pêle-mêle de la rénovation indispensable des locaux, à une MJC centre social plus moderne, plus numérique, en passant par plus de tout : plus d'ouverture les week-ends et les vacances, plus de conférences, de sorties, de spectacles, de musique, de performances, de démonstrations d'ateliers...

3.2.3 Ce qu'il faudrait éviter : l'entre-soi

Pour les usagers-habitants interrogés, une MJC centre social est un lieu où on crée des liens, une maison pour tous, accessible à tous. Un lieu où on soutient les habitants. L'association ne peut se satisfaire de n'accueillir que des habitants de « classe moyenne et supérieure ». Elle ne peut se satisfaire d'un entre-soi. Elle ne peut pas se limiter à l'écoute de ses adhérents mais doit élargir son écoute aux habitants des quartiers populaires et aux acteurs du territoire.

3.3 L'écoute des acteurs : le besoin de coordination et d'une MJC centre social

Liste des acteurs entretenus individuellement :

- Le principal du collège les Allobroges de la Roche-Sur-Foron
- Une enseignante de l'école primaire d'Eteaux
- La directrice de l'école primaire de Mallinjoud (la Roche-Sur-Foron)
- Une enseignante de l'école primaire de Saint Sixt
- La directrice de l'école maternelle Cadoret (la Roche-Sur-Foron)
- La présidente de l'association de parents d'élève d'Amancy
- La présidente de l'association de parents d'élèves de l'école maternelle Vaulet (La Roche-Sur-Foron)
- La responsable du service éducation de la Roche-Sur-Foron
- Une professeure d'arts plastiques du collège les Allobroges
- Une professeure d'arts plastiques du collège privé Sainte-Marie à la Roche-Sur-Foron
- Une enseignante d'activités physiques adaptées de l'association ACCCES Oncoléman
- Le responsable d'établissement de l'EPDA de prévention spécialisée
- Un éducateur de prévention de l'EPDA
- Le chef de service du CADA
- Une coordinatrice fédérale de l'ADMR
- Le responsable du pôle économie sociale et solidaire d'Haute-Savoie Habitat
- Le directeur général adjoint de la ville de Saint-Pierre-en-Faucigny
- Le directeur du CCAS et des services à la population de la Roche-Sur-Foron
- Le responsable du service jeunesse de la Roche-Sur-Foron
- La directrice de la médiathèque de la Roche-Sur-Foron
- Le directeur de la résidence autonomie « les rocailles du verger » de la Roche-Sur-Foron
- Le directeur de l'école de musique de la Roche-Sur-Foron
- L'animateur responsable du service petite enfance de la Roche-Sur-Foron
- Une animatrice de la mission locale de Bonneville
- Le directeur de l'Office de la Culture et de l'Animation de Bonneville
- Le directeur de l'Office du Tourisme de la Roche-Sur-Foron

- La responsable de la conciergerie de la Roche-Sur-Foron
- Le directeur de la Biocoop de la Roche-Sur-Foron
- Un membre du bureau de l'association locale Glob'Art
- Le président de l'office rochois des sports
- Une artiste du théâtre tout terrain, association locale
- Le président de l'association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)
- Trois membres fondateurs du Pays Rochois en Transition
- Une membre du collectif « veillons sur nos vieux »
- Le président de l'association culturelle et sportive turque de la Roche-Sur-Foron
- Le président de l'association culturelle et culturelle marocaine
- Les 4 têtes de liste candidates aux élections municipales de la Roche-Sur-Foron

Comme annoncé en introduction, le travail avec les partenaires ou partenaires potentiels est interrompu le 16 mars 2020 par le 1^{er} confinement. Nous devons reporter les rencontres prévues avec le service social de la MSA, le pôle médico-social, l'EPSM ou encore l'espace femme Geneviève D. Cependant, le traitement du grand nombre d'entretiens déjà menés permet une meilleure connaissance du territoire et dresse un état des lieux des relations partenariales de la MJC centre social. De nombreuses pistes de développement et de partenariats potentiels sont également livrées. Comme pour les habitants, le contenu de cette partie est exclusivement issu de la parole des acteurs interrogés.

3.3.1 Un manque de coordination locale face aux enjeux sociaux

Globalement, le pays rochois est décrit comme « **un territoire où il fait bon vivre** ». Il s'agit un peu d'une communauté de « communes dortoirs » mais la Roche-Sur-Foron est une petite ville attractive. Il y a un peu de tout : commerces, patrimoine, services, associations, MJC centre social, ... Le territoire évolue bien avec le cinéma rénové, la médiathèque, l'Angle, l'école de musique, le skate-park, les équipements sportifs et les activités du club alpin français. La population est majoritairement favorisée, dans un département qui l'est aussi.

Comme observé dans l'étude statistique, le territoire connaît une **forte pression démographique** due en particulier à sa position au sein du bassin d'emploi du genevois. La population est jeune avec de plus en plus d'enfants et d'adolescents. Même si, à la Roche-Sur-Foron, le nombre de classes dans les établissements du premier degré est en baisse.

La croissance démographique entraîne la **saturation de beaucoup de services** et les structures « ont du mal à suivre ». Les acteurs concernés confirment le manque de places en crèche, en particulier à la Roche-Sur-Foron, ce qui pousse les gens à s'installer dans les communes alentours où se développent des mini-crèches. Les équipements sportifs sont eux aussi saturés et les clubs sont contraints de se disperser sur le territoire. Ceci vient notamment renforcer une problématique de transport déjà ancienne.

Le Léman Express est un vrai progrès mais il n'est pensé que pour les frontaliers et non pour les autres habitants. Quel transport pour découvrir le territoire le week-end ? Et comment les frontaliers rejoignent-ils la gare ? Les habitants organisent du covoiturage ou des pédibus pour que les enfants rejoignent les équipements sportifs, culturels, périscolaires. Les collectivités évoquent le développement de pistes cyclables mais en l'état actuel, **le manque de transport entraîne des difficultés de mobilité réelles et sérieuses** pour de nombreuses familles et habitants au sens large. Le véhicule personnel reste bien souvent indispensable.

Quelques acteurs relèvent une **prise de conscience écologique** relativement récente. Il y a une modification des comportements en réponse aux enjeux écologiques globaux comme

locaux. Le territoire connaît des épisodes intenses de pollution atmosphérique sur une durée cumulée de plus de 80 jours par an. Beaucoup de bébés et d'enfants sont notamment victimes de maladies respiratoires. Le cercle de personnes sensibilisées à l'écologie s'élargit. Des associations se développent, se parlent entre elles et se coordonnent : AMAP, Pays Rochois en Transition, nature et environnement en pays rochois, la fabrique à biclou, nous voulons des coquelicots, Alternatiba vallée de l'Arve, les colibris Arve, ANV COP 21 vallée de l'Arve, ...

Alors que les enjeux écologiques semblent fédérer une partie de la population et les associations concernées, les acteurs rencontrés décrivent majoritairement **un territoire « découpé »** et regrettent :

- un manque de maillage territorial ;
- un manque de coordination ;
- un manque de coopération ;
- un manque de lien entre les acteurs ;
- des doublons parfois ;
- et une attitude générale centrée sur ses propres intérêts.

C'est peut-être un effet indésirable de la prospérité et de l'abondance relative des ressources. Beaucoup déplorent un manque de dynamique intercommunale, traduction d'un **manque de projet de développement social, culturel, éducatif ou sportif et un manque de pilotage stratégique**. Il semblerait opportun de tisser des liens entre les acteurs, de renforcer leur connaissance mutuelle et de chercher les synergies éventuelles. Une évolution attendue serait de voir se développer davantage d'actions intercommunales.

La perception du territoire peut parfois être biaisée. Pour quelques acteurs, le pays rochois n'est pas vécu comme une zone de mixité sociale. Les problématiques sociales sont masquées voire invisibles aux yeux de quelques-uns. Pourtant, la très grande disparité sociale et économique entre les habitants est bien réelle. Les établissements scolaires publics en sont les témoins. **Le territoire comporte des îlots de pauvreté**. Certaines associations de parents d'élèves ont des difficultés pour financer des sorties ou des voyages scolaires. Les collèges de Saint-Pierre-en-Faucigny et de la Roche-Sur-Foron comptent deux à trois fois plus d'élèves boursiers que la moyenne haut-savojarde (le plafond des ressources annuelles en 2019 est 15 600 € avec un enfant pour obtenir une bourse).

L'analyse de la situation du collège Les Allobroges montre assez bien la complexité du territoire du pays rochois.

Les élèves sont majoritairement transportés, des dizaines de bus auxquels s'ajoutent de nombreux véhicules personnels bloquent la circulation autour du collège matin et après-midi pour drainer les 800 élèves de l'ouest de la CC du pays rochois.

La population scolaire est principalement issue de milieux favorisés. Ces élèves cohabitent avec des élèves issus de la classe populaire dont une population restée rurale, des adolescents des quartiers populaires de la Roche-Sur-Foron et du CADA. Des processus d'acculturation se jouent. On observe une forme de zonage social dans la cour mais on ne relève pas de problème disciplinaire particulier.

Les parents qui travaillent à Genève sont nombreux (un tiers environ). Leur temps de travail et de trajet leur laisse parfois peu de temps pour accompagner la scolarité de leurs enfants et aider aux devoirs. Les jeunes sont davantage seuls, livrés à eux-mêmes.

On note un défaut d'appétence scolaire chez certains jeunes, attribué à l'influence du travail frontalier, non qualifié mais bien rémunéré. L'échec scolaire semble moins problématique quand il reste possible de trouver un travail à Genève.

De manière générale, ce sont les élèves issus des milieux populaires qui sont le plus en difficulté, celle-ci pouvant aller jusqu'à des cas de décrochage. Même si la situation du collège de Saint-Pierre-en-Faucigny est perçue comme « plus tendue », le collège de la Roche-Sur-Foron rencontre des difficultés croissantes ces dernières années.

Une diversité d'autres points d'attention nous sont offerts par l'ensemble des acteurs entretenus :

- une difficulté générale pour recruter, dans les services publics, les services à la personne (ADMR), l'animation socio-éducative, ...
- un manque d'investissement local dans la culture au regard des investissements dans le sport (il manque notamment une salle de spectacle) ;
- un manque de mixité sociale visible dans les clubs de sport ;
- un manque d'infrastructures et d'activités adaptées aux personnes en situation de handicap ;
- une population qui reste jeune mais qui connaît le vieillissement général de la population française et là encore, un manque de ressources et de coordination des services en direction des seniors ;
- un grand vide pour les jeunes majeurs (18-25 ans).

A ce sujet, l'écoute des acteurs du territoire nous indique **un enjeu social majeur : la jeunesse**. Il est nécessaire de coordonner les actions à destination des jeunes et de développer l'accompagnement et la prévention des jeunes en difficulté. Ceci vient encore renforcer la nécessité d'un diagnostic territorial jeunesse et invite la MJC centre social à y contribuer et à développer des actions en direction des jeunes. Comme annoncé précédemment, elle se trouve pour le moment confrontée à un manque de ressources en l'absence d'un « secteur jeune ».

3.3.2 La MJC centre social vue comme un équipement culturel dont le projet social reste peu lisible

Aux yeux des acteurs locaux, encore plus qu'aux yeux des usagers-habitants, la MJC centre social est avant tout **un équipement culturel**. Elle est même considérée comme **un lieu indispensable**, une structure importante pour le pays rochois du point de vue culturel. Les écoles témoignent d'une satisfaction globale concernant l'Angle, le cinéma Le Parc et le festival Eclat de Scènes, tous trois inscrits dans le parcours culturel des enfants. Un lien étroit et ancien existe avec le collège les Allobroges, facilité par la proximité, la qualité et la simplicité de la relation et des valeurs partagées.

La MJC centre social est ensuite un lieu où on consomme des activités : **un élément essentiel sur le territoire** pour permettre aux enfants, familles, adultes de trouver une activité qui leur convient. C'est local, ça regroupe une offre riche et variée, c'est **accessible financièrement**.

Dès lors, on peut remarquer le **manque de visibilité du projet social** de l'association. **La structure a peu de relations avec les acteurs locaux potentiellement concernés par les enjeux sociaux** (en dehors des établissements scolaires). Certains d'entre eux étaient rencontrés pour la première fois. D'autres évoquent des tensions passées ou des relations qui se sont distendues, notamment à force de trop nombreux changements de direction. Chacun regrette le manque de transmission d'informations, de contact, de connaissance mutuelle.

Les acteurs locaux peuvent difficilement émettre une demande à la MJC centre social s'ils ne l'identifient pas comme un partenaire potentiel. Cela se ressent particulièrement en début d'entretien. Puis, au fil des échanges et **en ouvrant le champ des possibles, les structures interrogées livrent des attentes.** Des actions, souvent concertées, sont envisagées en direction de l'enfance-jeunesse, de la famille, des populations dites « fragiles » ou plus largement en direction des habitants. Les problématiques sont variées : une association de parents d'élèves confrontée à des besoins de soutien à la parentalité ; le CADA ne pouvant satisfaire les besoins de lien social de ses résidents ; un bailleur social soucieux d'être plus utile à ses locataires ; l'EPDA en recherche d'activités dites d'entrée ; le collège qui voit sa situation se tendre ; ou une association locale en recherche d'un appui.

Notre structure dont le volet social est méconnu est pourtant attendue sur le terrain du développement social local. Elle devra néanmoins faire « la preuve par les faits » pour être mieux identifiée comme une ressource spécifique et locale que des acteurs et des habitants peuvent activer.

3.3.3 Les actions suggérées par les partenaires : un fort potentiel à exploiter

A noter : cette partie n'est pas passée par le filtre des ressources disponibles. Il s'agit donc d'une série de développement d'actions possibles et souhaitables qui ne sont pas forcément réalisables, tout au moins à court ou moyen terme. Comme pour les propositions des habitants, les idées d'actions à développer, livrées ci-dessous sans ordre de priorité, invitent à la réflexion collective, suscitent des intentions nouvelles et conduisent à un projet renouvelé qui permettra de passer des intentions à l'action (cf. partie 4).

Il semble important de continuer à **renforcer l'accessibilité et l'utilité sociale des activités de l'association**, au-delà de la politique tarifaire existante. Il serait possible de développer les prescriptions sociales, inexistantes au sein de la CC du pays rochois mais plutôt développées avec efficacité ailleurs, à Bonneville par exemple. Les **services sociaux de la MSA et de la CAF, le pôle médico-social du département, le CCAS**, pourraient prescrire des inscriptions aux activités de la MJC centre social, en particulier pour les enfants qui seraient « repérés » comme en ayant besoin. **Les communes ou la CC du pays rochois** pourraient développer des « chèques culture/loisirs ».

Le CADA serait prêt à participer financièrement pour **favoriser l'accès aux activités de ses résidents**, en réponse au besoin de lien social et d'ouverture à la langue française. De plus, il est difficile pour les résidents de rester « cloîtrés » au CADA. Cela crée des tensions, des conflits. Pratiquer une activité à la MJC centre social constituerait une sortie salutaire. Il serait également possible de proposer des créneaux spécifiques, dans nos locaux, au CADA ou en plein air, par exemple avec nos accompagnateurs de montagne. Ceci peut paraître ne pas aller dans le sens de la rencontre et de la mixité mais cela permettrait néanmoins aux résidents concernés de se sentir bien un instant et pour nous, de tisser avec eux des liens de confiance potentiellement durables.

Une réflexion pourrait être menée avec **l'office rochois des sports** autour du **développement sportif dans une vocation sociale** : développer le sport adapté en direction des seniors, des personnes en situation de handicap, des personnes atteintes d'une affection de longue durée comme le cancer. Un travail serait également attendu autour de la question de la mixité sociale et de la mixité de genre dans les clubs sportifs.

L'association de parents d'élèves de l'école maternelle Vaulet qui accueille des enfants du CADA et de quartier populaire est très demandeuse d'un renforcement du lien avec La MJC centre social et notamment son espace famille. Il s'agirait de **développer l'action « café des parents »** pour proposer plus de rendez-vous voire développer un lieu d'accueil parents. Nous pourrions être présents à la réunion de rentrée et contribuer à l'organisation de la fête de l'école. Il nous est également suggéré de **construire un partenariat avec le périscolaire**. Ce serait une ressource pour rencontrer des familles et un point d'ancrage au sein du quartier populaire. Il s'agirait de **repérer les personnes relais du quartier qui « font bouger les autres familles »** pour appuyer des initiatives comme le développement d'une aide aux devoirs et d'autres animations familiales.

Haute-Savoie Habitat laisse entendre la possibilité de mettre à disposition un local dans le cadre de la rénovation prévue du quartier de la Balme. Cela pourrait devenir un **lieu convivial, à destination des habitants, partagé avec les acteurs locaux**. Il pourrait y être développé de l'accueil des familles ; de l'information ; de l'accès au numérique ; de l'aide aux démarches administratives ; des ateliers (couture, repair café, ...) ; de l'accueil de jeunes ; de l'animation de proximité ; de l'aide aux devoirs ou aux révisions. On pourrait nous rappeler ici que le but serait plutôt de « faire sortir » les habitants de leur quartier. Cette action pourrait être perçue comme une invitation à la « non-mixité ». Nous souhaitons affirmer le contraire. C'est important de développer des actions ponctuelles comme les fêtes de quartier mais **pour s'ancrer durablement, s'impliquer dans la vie d'un quartier, la permanence est souvent plus efficace**. C'est avec patience et persévérance qu'on peut construire la connaissance, le respect et la confiance mutuelle. Une fois des relations saines installées, les opportunités peuvent se multiplier. Par ailleurs **il est possible de créer des lieux et des moments de mixité au sein d'un quartier populaire** en y créant des événements attractifs avec l'appui de ses habitants. **Cela peut être tout aussi porteur d'inviter chacun à entrer dans un quartier populaire quand souvent, il n'en a pas l'habitude**.

L'EPDA de prévention spécialisée partage sa volonté d'être davantage présent à la MJC centre social et suggère qu'il serait pertinent de développer des chantiers-loisirs et d'ouvrir un espace à destination des jeunes, pour proposer « quelque chose de différent du service jeunesse ». Un accueil de jeunes aménagé, réfléchi, basé sur la permanence et la patience. Quand la MJC centre social fait part de sa volonté de développer un projet famille, **l'idée de développer des séjours de vacances en famille émerge**. Ce serait à construire en lien avec le pôle médico-social et le CCAS.

Un parcours « estime de soi » pourrait être imaginé **à destination des jeunes qui seraient « repérés » par un acteur social (EPDA) ou éducatif (collège/lycée)** : pratiquer pendant quelques jours le théâtre, un art martial, un atelier créatif ; rencontrer une association locale d'intérêt général ; vivre un temps de parole libre pour débriefer. Ceci pour permettre aux jeunes concernés de se poser un instant, dans un espace sécurisé et sécurisant, mis en œuvre pour les valoriser en portant sur eux un regard positif.

Le collège les Allobroges se montre particulièrement demandeur d'un partenariat encore renforcé. **Il souhaiterait en effet développer « un vrai projet éducatif » avec la MJC centre social** afin de « créer des conditions déterminantes pour la réussite ». Les objectifs seraient :

- faire acquérir des savoir-faire méthodologiques aux élèves ;
- sensibiliser les parents à l'importance du travail dans le développement personnel ;
- soutenir les parents, les (re)mobiliser pour qu'ils puissent agir ;
- installer une continuité famille-collège.

Les moyens proposés :

- Le collège peut participer au financement et mobiliser une conseillère principale d'éducation.
- Des locaux peuvent être mis à disposition et des temps exploités.
- Le collège peut être ouvert pendant les vacances scolaires.

Divers supports sont envisagés comme une résidence de théâtre en lien avec le festival éclat de scènes, la production de films d'animation en lien avec le cinéma, des ateliers d'éducation à l'environnement et au développement durable, un travail avec la médiathèque...

Cet entretien, au contenu très porteur, devait se suivre d'un travail d'approfondissement qui a malheureusement été reporté suite à la crise sanitaire. Nous reprendrons dès que possible la réflexion avec le collège.

Si le développement d'un « secteur jeunes » à la MJC centre social paraît exclu, tout au moins sans un travail de diagnostic jeunesse partagé, **nous croyons au potentiel d'un pôle image-média à destination des jeunes** qui proposerait :

- des compétences pour accompagner des partenaires dans leurs projets ou demandes (le collège et l'école nationale des industries du lait et de la viande ENILV ont déjà exprimé leur envie) ;
- la production de contenus audiovisuels ou sonores ouverts vers l'extérieur ;
- des ateliers d'éducation à l'image dans et hors les murs ;
- des actions cinéma avec le Parc.

Le pôle image-média permettrait aussi de développer une **action en direction des jeunes de 18-25 ans**. La MJC centre social pourrait demander la création de 3 missions supplémentaires de service civique pour des jeunes qui seraient « repérés » par l'EPDA. Nous pourrions les mobiliser sur la réalisation d'**un média** (webradio, podcast ou vlog) **dont l'objet serait la valorisation du territoire et de ses habitants**, interview de personnalités locales, récit de quelques spécificités, le tout avec un angle un peu décalé.

Il serait également possible de **renforcer nos partenariats avec le Pays Rochois en Transition et l'AMAP**. La MJC centre social contribue à valoriser les initiatives écologiques, à sensibiliser à la transition et à l'enjeu d'accepter la sobriété en particulier grâce au cinéma. Nous pourrions aider l'AMAP à monter en puissance en lui proposant des lieux de stockage, en construisant avec elle un projet de panier solidaire au tiers du prix de base. Nous pourrions développer des ateliers zéro déchets, des ateliers autour du jardin et de la cuisine des légumes.

De nombreuses autres actions, toutes pertinentes, nous sont suggérées :

- Envisager le développement d'un pôle musique actuelle avec l'école de musique.
- Développer une école de Bluegrass avec le festival Bluegrass de la Roche-Sur-Foron.
- Contribuer à une réflexion collective autour de la construction d'une salle de spectacle polyvalente et partagée.
- Développer des ateliers d'inclusion numérique à destination des seniors.

Enfin, à l'écoute des acteurs locaux comme des usagers, un des axes prioritaires à approfondir pour la MJC centre social serait **la communication**.

- Pour diffuser l'information.
- Pour entretenir le lien, la connaissance mutuelle entre les acteurs locaux.
- Pour valoriser les actions et donner à voir leur utilité sociale.

Grâce à l'implication des équipes professionnelles et bénévoles, les entretiens menés nous offrent une connaissance assez fine du territoire et des aspirations de ses habitants, ainsi qu'une source d'inspiration conséquente. Les opportunités sont réelles et nombreuses. La démarche de renouvellement du projet, qui commence à fructifier généreusement, est malheureusement et brutalement interrompue par une pandémie mondiale. Le partage du diagnostic programmé sous la forme d'une restitution publique n'a pas lieu au détriment de la mobilisation des acteurs intéressés à la construction collective de fiches-actions. Ce n'est qu'après une période de sidération et de gestion de crise et grâce à un délai accordé par la CAF que le travail reprend, davantage en interne cette fois, dans une démarche partagée entre les salariés et les administrateurs bénévoles. Il s'agit moins de mettre en projet l'ensemble des possibilités que de développer l'ensemble des compétences qui permettront progressivement de répondre aux attentes du territoire et de ses habitants. La phase de concertation devra reprendre une fois l'horizon éclairci.

4 Le projet : activer les ressources spécifiques de la MJC centre social

4.1 La vision partagée et l'appropriation du diagnostic par les équipes

Cette vision est une construction collective, formulée à la suite d'un temps de travail réunissant bénévoles et salariés avec pour points d'appui :

- le diagnostic mené ;
- les valeurs de l'éducation populaire ;
- les racines de l'association.

La MJC centre social, association d'éducation populaire, porte des valeurs d'entraide, de solidarité et de partage. Elle est un lieu de coopération entre des habitant.e.s et des professionnel.le.s au service de leur territoire.

Située au cœur de la ville de la Roche sur Foron, elle vise par son action d'animation locale, notamment culturelle, à proposer des lieux et des moments de mixité sociale, de dynamique interculturelle et intergénérationnelle. Elle souhaite créer les conditions de la rencontre avec les habitant.e.s du territoire, dans ses murs, mais aussi dans les différents lieux de vie de la ville et des communes alentours.

Elle a pour ambition de devenir un lieu de ressource et d'appui aux initiatives habitantes pour favoriser l'épanouissement et le pouvoir d'agir. Attentive en particulier aux problématiques familiales repérées sur le territoire, elle souhaite apporter des réponses concertées avec l'ensemble des acteurs concernés.

La vision, adoptée en conseil d'administration le 24 septembre 2020, constitue le premier outil politique et stratégique qui clarifie, à l'interne comme à l'externe, la vocation sociale de l'association. Elle donne à voir une éthique, des ambitions, la volonté de développer la coopération locale et introduit le projet famille.

Une fois le diagnostic approprié par chacun, voici en synthèse la restitution des équipes professionnelles et bénévoles à la suite de la question : « **pour vous, aujourd'hui, la MJC centre social c'est...** » :

Perceptions négatives

- Une association connue auprès des gens plutôt aisés, pour ses activités culturelles et de loisirs mais pas pour son projet social.
- Une MJC pas assez « centre social », peu accessible et « trop dans ses murs ».
- Un équipement vétuste sans accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- Une structure socio-éducative sans espace pour les jeunes ni pour les seniors.

Perceptions mitigées

- Une grande offre d'activités mais qui connaît peu d'évolution en phase avec le territoire et les habitants.
- Un lieu de mixité sociale insuffisante.
- Une structure qui ne propose pas assez de lieux et de moments de rencontre, de convivialité ; pas assez de propositions de sortie, de débat, de conférence, ...
- Une association pas assez visible et qui n'a peut-être pas les moyens de ses ambitions.

Perceptions positives

- Une équipe de bénévoles et de professionnels investis et intergénérationnels.
- Un lieu convivial et accueillant.
- Beaucoup de ressources et d'envie de faire.
- Une grande diversité d'actions, des animations de qualité, des événements importants, un cinéma de proximité, un espace d'art contemporain qui plait aux scolaires et à son public, un espace famille qui se développe.

Les points forts de la MJC centre social

- Des ressources culturelles (cinéma, angle, éclat de scènes).
- De l'écoute, un bon accueil.
- Une bonne connaissance du territoire.
- Une structure bien implantée, bien localisée, proche des établissements scolaires.
- Des activités riches et variées qui s'adressent à tous.
- Une équipe professionnelle compétente.
- De l'engagement, de l'énergie.

Les axes d'amélioration

- Manque de moyens (humains et financiers).
- Pas assez de coopération interne ni de travail avec les partenaires.
- Besoin de formation des professionnels et des bénévoles (éducation populaire, pouvoir d'agir, mobiliser des habitants...).
- Besoin de clarifier la notion de « MJC centre social ».
- Besoin de présence, de visibilité dans les quartiers et alentour.
- Besoin d'être identifié comme une ressource possible en appui à des projets individuels ou collectifs.

Les points à traiter obligatoirement

- Se poser la question de la jeunesse.
- Aller vers les habitants.
- Se donner les moyens d'être dans une démarche de centre social.
- Mutualiser (ne pas travailler chacun dans son coin).
- S'ouvrir davantage aux petits revenus, aux familles, aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux étrangers...
- Outillage numérique, multimédia.

Ce qui pourrait être fait

- Renforcer les liens avec la nouvelle municipalité et la CC du pays rochois.
- Renforcer les partenariats avec les acteurs sociaux locaux (PMS, CADA, MSA, CCAS).
- Renforcer les partenariats avec les établissements scolaires.
- Développer des activités « hors les murs » et dans l'espace public, ouvertes à tous
- S'associer davantage aux événements et acteurs locaux.
- Produire des actions pour rompre l'isolement (parents, personnes âgées).
- Accueillir les nouveaux arrivants sur le territoire.
- Faire davantage vivre la convivialité.
- Développer une webradio ou des contenus audios et vidéo.
- Être attentif au COVID 19 pour s'associer aux actions de solidarité conséquentes.

Ce qui devrait être évité

- L'inertie, l'immobilisme.
- La confusion des rôles avec les autres acteurs (CCAS...) ou les doublons.
- L'épuisement de l'équipe par un manque de cohérence entre les objectifs et les ressources.
- Perdre l'initiative et ne répondre qu'aux seules attentes des collectivités ou de la CAF.
- S'enliser dans une crise globale (COVID 19, crise économique, perte de ressources).

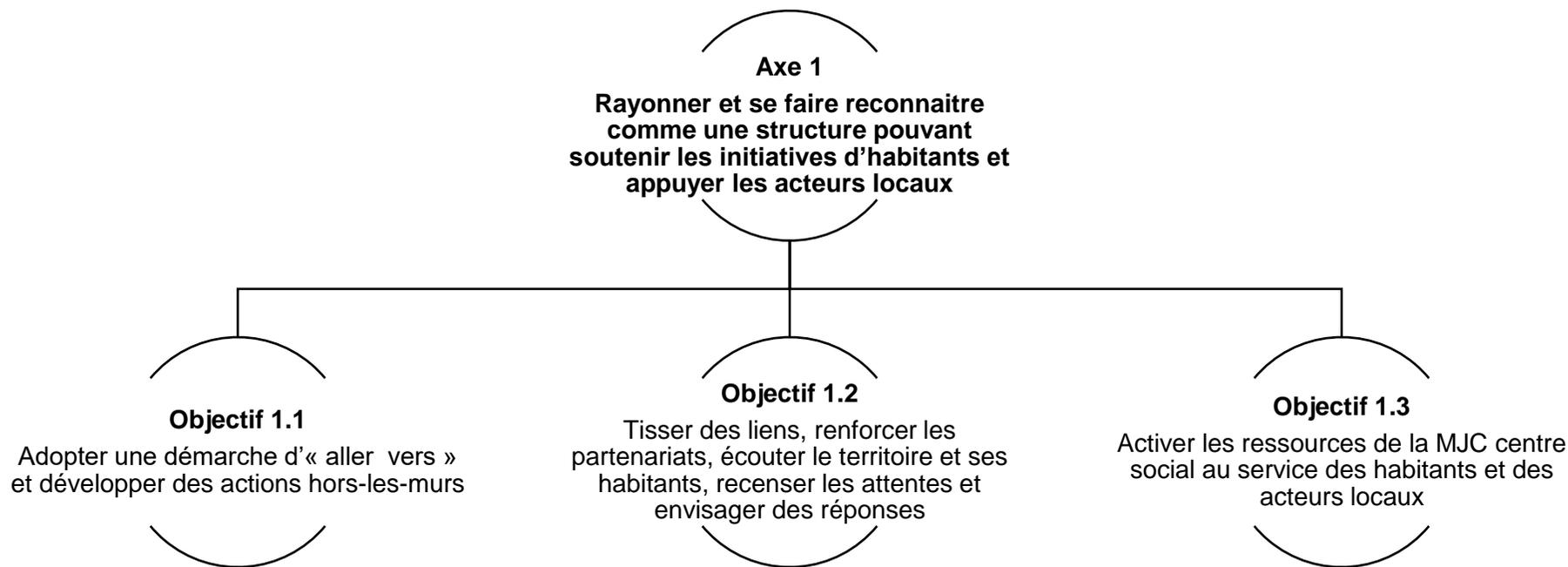
4.2 Les axes prioritaires et les objectifs du nouveau projet social

L'adhésion de l'équipe à la démarche et l'appropriation du diagnostic permettent une certaine fluidité dans la construction collective de l'arbre à objectifs.

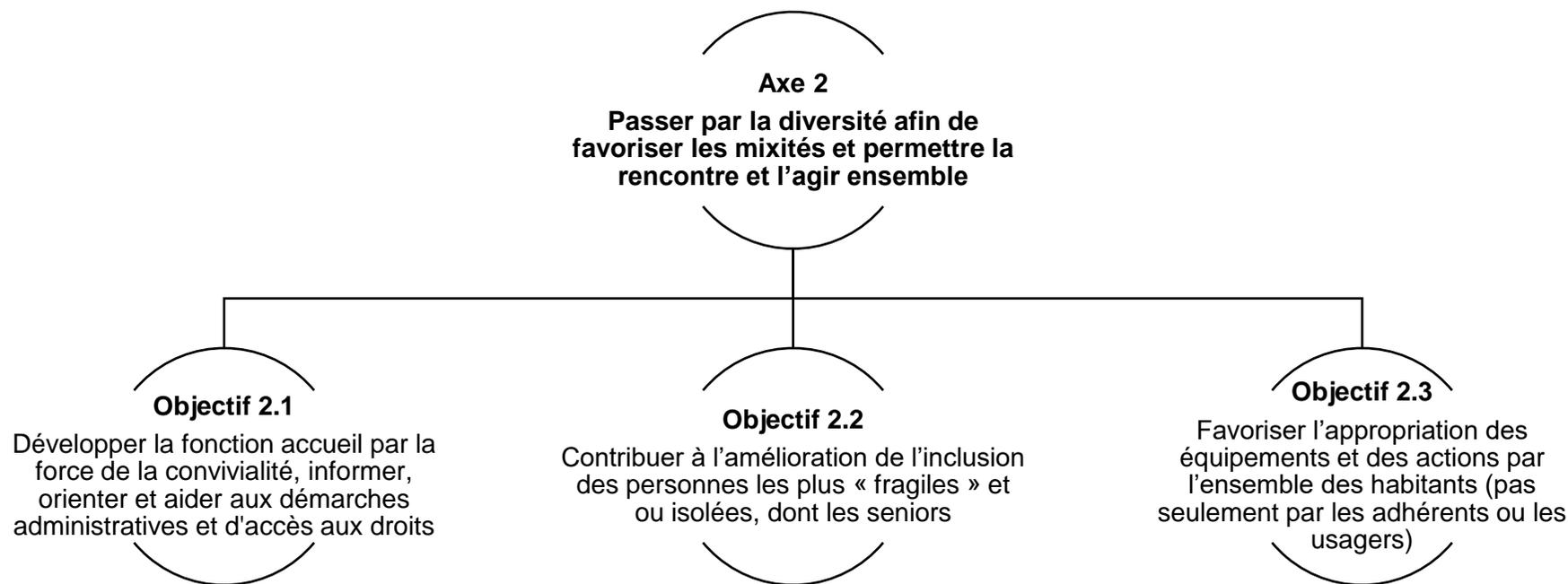
Il devient assez clair pour tous qu'il est nécessaire de se construire une identité MJC centre social et de l'affirmer pour changer l'image de l'association.

De même, développer une posture « d'aller vers » semble désormais incontournable aux yeux de chacun pour être plus accessible, pour susciter l'envie et pour une plus grande mixité sociale. On envisage d'investir des locaux de proximité et de développer des actions « hors-les-murs » pour être, à terme, reconnu comme un lieu de ressources, notamment pour soutenir les initiatives d'habitants.

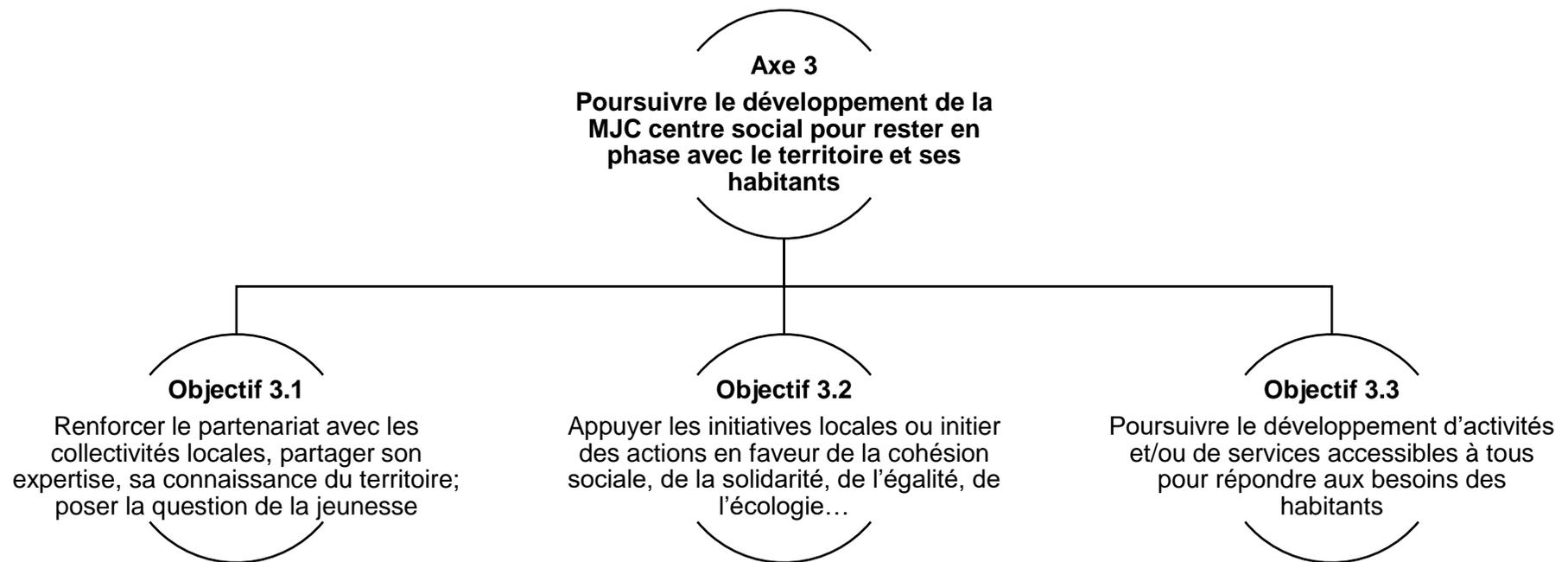
Enfin, l'identification et la mobilisation des acteurs concernés pour développer des actions concertées paraît un mode d'intervention pertinent et innovant.



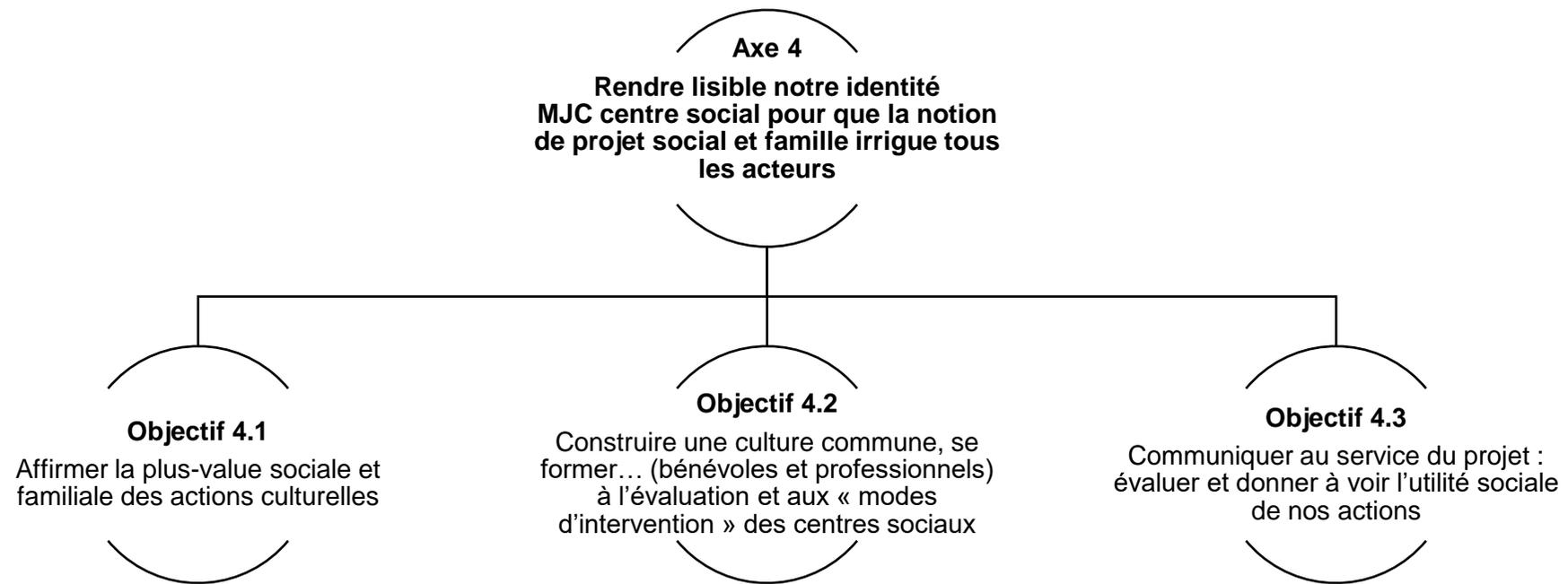
L'axe 1 répond aux enjeux de rayonner sur le territoire ; de se faire connaître et reconnaître comme une ressource locale ; de renforcer la dynamique des acteurs locaux ; d'améliorer notre connaissance du territoire en assurant une forme de veille territoriale. Il s'agit de délocaliser une partie de nos actions, d'investir l'espace public et de nouveaux lieux d'implantation, en particulier dans les quartiers populaires ; d'étoffer et d'enrichir les partenariats de la MJC centre social. Tout ceci pour à terme, co-construire des projets avec des acteurs locaux (bailleur, EPDA, collègue les Allobroges, association de parents d'élèves...) et contribuer à la prise d'initiative des habitants.



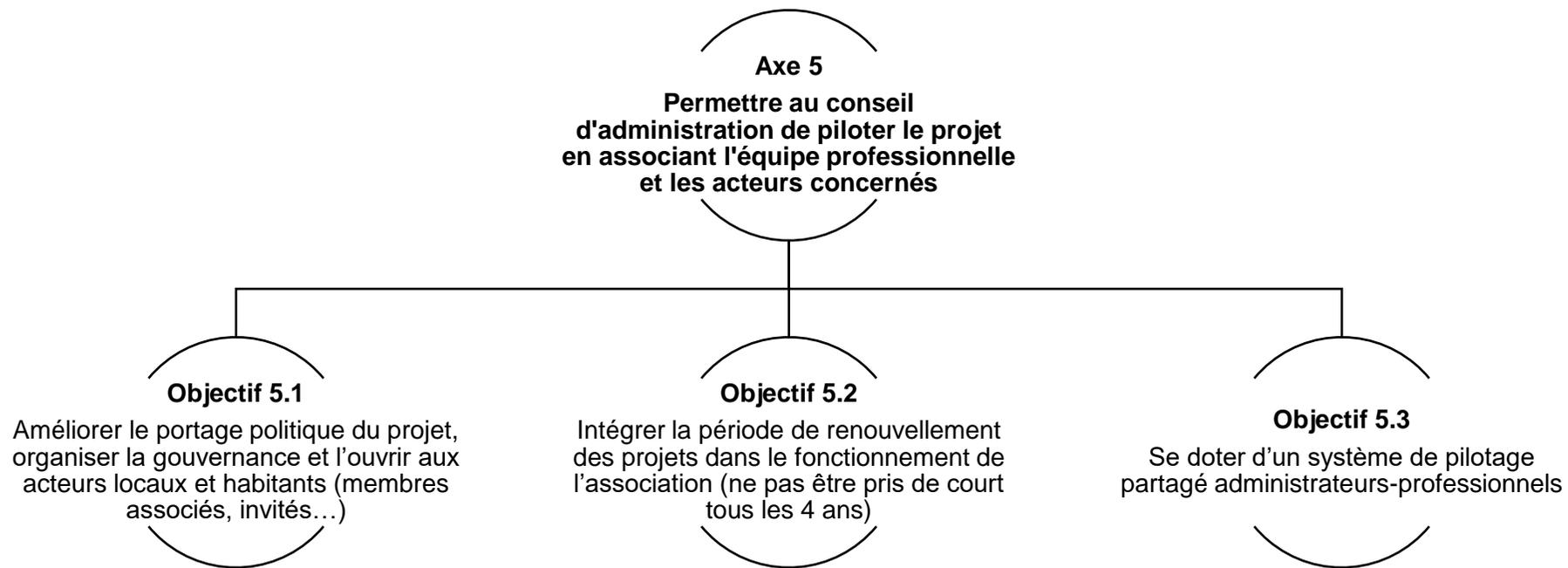
L'axe 2 répond à l'enjeu du vivre-ensemble à la Roche-Sur-Foron et dans le pays rochois. Il s'agit d'accueillir ; de proposer un espace de convivialité coanimé avec les usagers-habitants ; de mettre en valeur la MJC centre social et ses acteurs ; de décloisonner ; de proposer des événements fédérateurs, de favoriser les dynamiques interculturelles et intergénérationnelles ; d'aider chacun à trouver sa place ; de faciliter l'information et l'accès aux droits ; d'améliorer l'accès à des pratiques collectives (culture, loisirs, sport...) ; de renforcer l'estime de soi et l'ouverture à l'autre. Il s'agit également de développer l'inclusion numérique, en particulier des seniors.



L'axe 3 répond à l'enjeu d'ancrer davantage la MJC centre social dans son territoire, en phase avec ses évolutions (voire ses mutations) et les besoins des habitants, dans une perspective de co-construction des politiques sociales et culturelles locales, notamment en direction de la jeunesse et des familles (cf. projet famille). Outre travailler les axes culture, famille et jeunesse avec les acteurs locaux, il s'agit de continuer à appuyer les initiatives locales (appui logistique, mise à disposition de ressources, action collective, communication). Enfin, il s'agit de poursuivre le développement des activités en cohérence avec la nouvelle vision et l'identité MJC centre social.



L'axe 4 répond aux enjeux essentiels de l'évaluation, de la communication stratégique et de la formation des acteurs, en premier lieu des équipes bénévoles et professionnelles. Il s'agit d'intégrer le référentiel des centres sociaux tout en conservant notre spécificité locale et historique. Il s'agit également d'adopter une démarche d'évaluation, de préférence coproduite avec les acteurs concernés, pour donner une valeur à nos actions en vue de la partager, c'est-à-dire en vue de donner à voir, de rendre lisible le projet social et le projet famille à l'interne comme à l'externe.



Les enjeux ici sont de faire du projet social et familial un espace de coopération (le trait d'union entre les activités, entre les salariés, entre les salariés et les bénévoles, entre la structure, son territoire et ses habitants) et un outil de pilotage politique de l'association pour le CA. Il s'agit également d'intégrer le rythme des périodes de renouvellement dans la vie de la structure pour éviter de vivre l'impératif de renouvellement comme une contrainte ou une charge de travail supplémentaire.

Voici donc les 5 axes du projet social, partagés avec la ville de la Roche-Sur-Foron et la CAF via un comité de suivi et validés à l'unanimité par le conseil d'administration de la MJC centre social.

- Rayonner et se faire reconnaître comme une structure pouvant soutenir les initiatives d'habitants et appuyer les acteurs locaux.
- Passer par la diversité afin de favoriser les mixités et permettre la rencontre et l'agir ensemble.
- Poursuivre le développement de la MJC centre social pour rester en phase avec le territoire et ses habitants.
- Rendre lisible notre identité MJC centre social pour que la notion de projet social et famille irrigue tous les acteurs.
- Permettre au conseil d'administration de piloter le projet en associant l'équipe professionnelle et les acteurs concernés.

Au moment de préparer la mise en actions de ces orientations, l'équipe professionnelle fait part d'inquiétudes devant l'enjeu :

- la peur de ne pas y parvenir ;
- l'angoisse face au changement ;
- l'idée de ne pas avoir de moyens suffisants pour faire davantage ou autrement.

On peut le comprendre aisément. Pourtant les conditions semblent réunies pour créer une dynamique commune entre tous les acteurs de la MJC centre social (professionnelles, bénévoles, partenaires) et pour poursuivre collectivement ce projet sans qu'il ne paraisse insurmontable. Par ailleurs, l'un des points de vigilance dans la définition du plan d'actions est de veiller à la cohérence entre les objectifs et les moyens. Il faut noter également que l'association prévoit une augmentation de ses ressources suite à la demande de l'agrément « animation collective famille » et des cofinancements attendus de la ville de la Roche-Sur-Foron.

4.3 Le plan stratégique d'actions opérationnelles

4.3.1 Fiches actions de l'axe 1

Rayonner et se faire reconnaître comme une structure pouvant soutenir les initiatives d'habitants et appuyer les acteurs locaux
- Adopter une démarche d'« aller vers » et développer des actions hors-les-murs. - Tisser des liens, renforcer les partenariats, écouter le territoire et ses habitants, recenser les attentes et envisager des réponses. - Activer les ressources de la MJC centre social au service des habitants et des acteurs locaux.
Fiche action : Résidence d'artiste dans le quartier de la Balme
Fiche action : MJC centre social itinérante
Fiche action : Renforcer les partenariats constructifs

4.3.1.1 Résidence d'artiste dans le quartier de la Balme	
Pilote : coordinatrice de l'Angle – espace d'art contemporain	
Partenariats mobilisés et acteurs associés : Haute Savoie Habitat Tout autre acteur social intéressé et potentiellement concerné DRAC/CD74/Ville Espace famille de la MJC centre social	
Public cible : habitants de la Balme	
Contexte / constats : Le quartier de la Balme va bientôt être rénové. L'Angle est connu pour ses médiations scolaires et par un public relativement initié. La MJC centre social ne peut pas se satisfaire de ne toucher que des classes moyennes hors le public scolaire. La MJC centre social est peu présente dans le quartier de la Balme. Certains habitants évoquent un « sentiment d'abandon ».	Méthode (déroulement) : <i>Une résidence implique la présence d'un artiste qui « habite » un temps le quartier pour développer une œuvre en interaction avec les habitants.</i> Constitution d'un comité de suivi avec les partenaires concernés, d'un « cahier des charges » de résidence et d'un appel à projet pour sélectionner l'artiste. Animations culturelles de sensibilisation en lien avec l'espace famille. Médiation culturelle : mise en relation de l'artiste et des habitants, temps de résidence dans le quartier et création d'œuvres dans le quartier. Inauguration et valorisation.
Degré de participation des habitants : <input checked="" type="checkbox"/> Consommation / <input checked="" type="checkbox"/> Consultation / <input checked="" type="checkbox"/> Contribution <input checked="" type="checkbox"/> Collaboration permanente / <input checked="" type="checkbox"/> Contribution au processus de décision	
Résultats attendus : Valorisation des habitants et de « l'habité » (hommage au lieu de vie et à ses habitants) Amélioration du cadre de vie Création avec l'artiste, coproduction, vivre un processus Organisation d'événements attractifs dans le quartier Lutte contre les stéréotypes, dynamique interculturelle Action collective, mobilisation d'habitants et d'acteurs	
Début de l'action : dernier trimestre 2022	Fin de l'action : 2024
Remarques : La mise en œuvre de cette action est pensée de manière très progressive pour laisser le temps à la MJC centre social de s'ancrer davantage dans le quartier de la Balme. Un lien préalable avec les habitants est préférable pour favoriser l'accueil de l'artiste dans le quartier.	Ressources spécifiques : Hébergement de l'artiste et lieu d'implantation des ateliers dans le quartier.
Critères d'évaluation : Mobilisation des habitants et des partenaires Degré de participation des habitants Coproduction d'évaluation régulière avec les acteurs concernés	

4.3.1.2 MJC centre social itinérante

Pilote : chargée de communication

Partenariats mobilisés et acteurs associés :

Haute Savoie Habitat pour une mise à disposition éventuelle de locaux
Equipe professionnelle de la MJC centre social

Public cible : habitants du territoire qui ne fréquentent pas ou peu la MJC centre social

Contexte / constats :

Peu d'animation de proximité.
Peu de visibilité dans les quartiers et dans les communes environnantes.
Besoin d'aller à la rencontre des habitants pour mieux connaître leurs aspirations.
Volonté d'activer les ressources de la MJC centre social au service des habitants et des partenaires sociaux et culturels ; d'être davantage présent dans les différentes manifestations du pays rochois, de développer une communication plus vivante et humaine.

Méthode (déroulement) :

Planifier l'achat d'un véhicule utilitaire ou d'une caravane et son aménagement :

- Convivialité : tables, chaises, cafetière, enceintes, présentoirs, ...
- Modularité pour chacun des pôles d'activités : pôle image ; espace famille, activités de loisirs, etc.

Aller à la rencontre des acteurs institutionnels, culturels et sociaux pour présenter le projet et développer des partenariats.
Elaborer les actions et les organiser en équipe.
Programmer une inauguration festive pour faire connaître la caravane ou le camion aux partenaires et aux habitants.

Degré de participation des habitants : Consommation / Consultation / Contribution
Collaboration permanente / Contribution au processus de décision

Résultats attendus :

Plus de lisibilité sur le territoire.
Tisser des liens hors les murs.
Multiplier les possibilités d'action.
Recueillir plus de témoignages pour adapter et valoriser nos actions.

Début de l'action : fin 2021 - début 2022

Fin de l'action : indéterminée

Remarques :

A défaut d'un véhicule, il s'agira d'investir des lieux (CADA, salle des fêtes, château de l'Echelle...)

Ressources spécifiques :

Véhicule et appel à bénévole pour son aménagement (compétence, menuiserie, matériel...)

Critères d'évaluation :

Valeurs cibles :

Nombre et fréquentation des actions sur le terrain

Entre 10 et 25 actions par an
Entre 10 et 50 personnes par action

Evaluation qualitative et quantitative pour chaque action hors les murs

Demandes de retours qualitatifs aux partenaires et recueil de témoignages des habitants sur le terrain.

Retour des médias

Informations relayées

4.3.1.3 Renforcer le partenariat avec le collège Les Allobroges en particulier

Pilote : direction

La crise du COVID a interrompu un travail prévu avec le collège Les Allobroges de la Roche-Sur-Foron. L'établissement a déjà des liens forts avec la MJC centre social mais il a émis le souhait de construire avec nous une action en direction des élèves en difficulté et de leur famille. Nous devons poursuivre nos rencontres et envisager différents scénarios avant de pouvoir élaborer une fiche action. Il sera également important de consolider nos liens avec le CADA et le Pôle Médico-Social une fois l'horizon sanitaire éclairci.

4.3.2 Fiches actions de l'axe 2

Passer par la diversité afin de favoriser les mixités, la rencontre et l'agir ensemble
<ul style="list-style-type: none"> - Développer la fonction accueil par la force de la convivialité, informer, orienter et aider aux démarches administratives et d'accès aux droits. - Contribuer à l'amélioration de l'inclusion des personnes les plus « fragiles » et ou isolées, dont les seniors. - Favoriser l'appropriation des équipements et des actions par l'ensemble des habitants (pas seulement par les adhérents ou les usagers).
Fiche action : Vers un accueil convivial et social
Fiche action : Accueil des nouveaux arrivants par les habitants et acteurs locaux
Fiche action : Café des habitants
Fiche action : Inclusion numérique des seniors

4.3.2.1 Vers un accueil convivial et social	
Pilote : chargée d'accueil	
Partenariats mobilisés et acteurs associés : Equipe professionnelle de la MJC centre social Services sociaux du territoire pour information et relais éventuel	
Public cible : tous les usagers et les habitants	
<p>Contexte / constats :</p> <p>L'accueil actuel est apprécié des usagers mais ne correspond pas encore complètement à une fonction accueil qui pourrait être proposée dans un centre social (écoute, confidentialité, information, orientation, appui)</p> <p>L'accueil peut parfois manquer de convivialité.</p> <p>Quelques aménagements ont déjà été faits pour améliorer à la fois la convivialité et la confidentialité.</p>	<p>Méthode (déroulement) :</p> <p>Renforcement de la connaissance du tissu social du territoire afin de bien connaître le périmètre d'action de chacun et d'identifier l'ensemble des services proposés.</p> <p>Proposition d'un lieu d'information, d'orientation et d'écoute confidentielle (se former à l'écoute sociale et active).</p> <p>Proposition d'une aide aux démarches administratives, numériques, à la rédaction de CV ou de courrier...</p> <p>Création d'un panneau de mise en lien « troc-aide-solidarité »</p> <p>Rester en veille à propos de l'émergence de besoin exprimé : soutien scolaire, un lieu pour les révisions du bac...</p> <p>Proposer un lieu d'échanges informels (K'fête) avec mise à disposition de thé, café, jeux etc.</p>
Degré de participation des habitants : <input checked="" type="checkbox"/> Consommation / <input checked="" type="checkbox"/> Consultation / <input checked="" type="checkbox"/> Contribution <input type="checkbox"/> Collaboration permanente / <input type="checkbox"/> Contribution au processus de décision	
Résultats attendus : Identification de la MJC centre social comme lieu d'accueil-ressource Efficience du service d'aide aux démarches administratives Développement d'actions d'entraide	
Début de l'action : 2021	Fin de l'action : indéterminée
Remarques : Un accueil et une écoute sont également assurés par l'espace famille. Chaque membre de l'équipe peut être concerné et amené à prendre le relais de la chargée d'accueil.	
Critères d'évaluation : Nombre de visites d'habitants Fréquentation de l'espace d'accueil informel	

4.3.2.2 Accueil des nouveaux arrivants par les habitants et acteurs locaux

Pilote : chargée de communication

Partenariats mobilisés et acteurs associés :

Ville de la Roche-Sur-Foron

Office du tourisme

Equipe professionnelle et bénévole de la MJC centre social

Public cible : nouveaux habitants de la Roche-Sur-Foron

Contexte / constats :

Ce service manque sur le territoire.

Les nouveaux habitants ont besoin de se socialiser, de se faire un nouveau réseau. Ils sont souvent sans repères, avec des enfants et loin de leur famille.

Méthode (déroulement) :

Action dans une démarche partagée avec la ville de la Roche-Sur-Foron et l'office du tourisme.

Demande à la ville d'émettre une invitation à tous les nouveaux arrivants recensés.

Association de tous les acteurs locaux concernés et intéressés en lien avec l'office du tourisme et notre réseau de partenaires locaux (AMAP, Pays Rochois en Transition...)

Organisation d'une visite d'accueil de la ville et présentation des sites remarquables alentours.

Visite guidée et présentation de la MJC centre social et de ses ressources.

L'accueil et les visites sont assurés par des habitants et des acteurs locaux.

Mise en place d'une « valise d'accueil » : ticket de cinéma, invitation à un vernissage de l'Angle, offre découverte, guide des associations...

Degré de participation des habitants : Consommation / Consultation / Contribution
Collaboration permanente / Contribution au processus de décision

Résultats attendus :

Lutte contre la solitude et l'isolement en favorisant les rencontres.

Amélioration de la connaissance des ressources du territoire et de notre association.

Mise en condition des nouveaux arrivants pour de futures prises d'initiatives éventuelles.

Engagement bénévole de nouveaux habitants au sein de la MJC centre social.

Début de l'action : automne 2021

Fin de l'action : indéterminée

Critères d'évaluation :

Valeurs cibles :

Nombre de personnes accueillies

Au moins 20% des nouveaux arrivants

Qualité des liens

Échange lors nos actions

Nombre d'acteurs mobilisés

Au moins 5 acteurs partenaires

4.3.2.3 Café des habitants

Pilote : animatrice famille

Partenariats mobilisés et acteurs associés :

Toute association locale concernée et/ou intéressée

Tout habitant souhaitant partager une pratique, un talent, etc.

Public cible : usagers de la MJC centre social et habitants du pays rochois

Contexte / constats :

Manque de lieux de rencontre et d'échange non monétaire

Manque de lieux conviviaux sur le territoire

Besoin d'espaces accueillants, de détente et en libre accès à la MJC centre social

Méthode (déroulement) :

Aménagement de la K'fête pour créer un espace convivial

Mise à disposition de « thé et café » permanent

Mise à disposition de jeux de société

Recensement d'acteurs, d'habitants, de groupe d'usagers souhaitant proposer une animation : soirée jeux, contes, scène ouverte, conférence, poésie, cabaret...

Elaboration d'un programme d'animation de l'espace K'fête

Pas d'obligation d'adhésion, espace ouvert à tous

Degré de participation des habitants : Consommation / Consultation / Contribution
 Collaboration permanente / Contribution au processus de décision

Résultats attendus :

Développement de la fréquentation de la K'fête par les habitants et acteurs locaux

Existence de dynamiques interculturelles et intergénérationnelles

Émergence d'initiatives d'habitants

Début de l'action : Septembre 2021

Fin de l'action : indéterminée

Remarques :

Ressources spécifiques :

Création d'une mission de service civique pour aider à gérer l'espace

Critères d'évaluation :

Fréquentation du café par d'autres personnes que des usagers réguliers

Implication des habitants et acteurs dans la programmation du café

4.3.2.4 Inclusion numérique des seniors	
Pilote : chargée de mission inclusion numérique	
Partenariats mobilisés et acteurs associés : Collectif d'habitants « veillons sur nos vieux » CCAS de la Roche-Sur-Foron dont la résidence les Rocailles du Verger Foron multimédia Espace famille de la MJC centre social	
Public cible : seniors débutants ou souhaitant débuter en numérique, seniors isolés	
Contexte / constats : 12% de la population de la CC du pays rochois a entre 60 et 74 ans 6% a plus de 75 ans Numérisation des démarches admiratives et des modes de relation/communication. Beaucoup de seniors ont besoin d'outillage et d'un lieu d'apprentissage pour maitriser les outils numériques	Méthode (déroulement) : Achat et mise à disposition de matériel (tablettes et logiciel Facilotab® auprès d'un fournisseur local) Formation et accompagnement individualisé : ateliers bimensuels à la MJC centre social ; assistance à domicile pour les personnes très isolées. Organisation d'une tournée véhiculée pour amener les seniors sans moyen de déplacement aux ateliers numériques. Mobilisation des réseaux adhoc pour accompagner le projet d'une politique territoriale au bénéfice des seniors.
Degré de participation des habitants : <input checked="" type="checkbox"/> Consommation / <input type="checkbox"/> Consultation / <input checked="" type="checkbox"/> Contribution <input type="checkbox"/> Collaboration permanente / <input type="checkbox"/> Contribution au processus de décision	
Résultats attendus : Rompre l'isolement Réduire la fracture numérique Développement d'une convivialité, d'une solidarité et d'une entraide technique entre seniors	
Début de l'action : 2021	Fin de l'action : indéterminée
Critères d'évaluation : 10 seniors bénéficient d'une formation à l'outil tablette et d'une mise à disposition gratuite par la MJC centre social et 5 seniors équipés de tablette personnelle rejoignent le groupe 15 seniors participent régulièrement aux formations 4 à 10 seniors qui ont une tablette mise à disposition deviennent autonomes avec l'outil et ne demandent que ponctuellement de l'aide. En 2024 : 15 seniors sont autonomes et se connectent sur les sites municipaux, sont en lien avec leurs proches, règlent leurs démarches administratives...	

4.3.3 Fiches actions de l'axe 3

Poursuivre le développement de la MJC centre social pour rester en phase avec le territoire et ses habitants
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le partenariat avec les collectivités locales, partager son expertise, sa connaissance du territoire ; poser la question de la jeunesse - Appuyer les initiatives locales ou initier des actions en faveur de la cohésion sociale, de la solidarité, de l'égalité, de l'écologie... - Poursuivre le développement d'activités et/ou de services accessibles à tous pour répondre aux besoins des habitants
Fiche action : Développement des activités hebdomadaires
Fiche action : Le cinéma comme outil de développement social et culturel local
Fiche action : Développement d'un pôle image

4.3.3.1 Développement des activités hebdomadaires

Pilote : coordinatrice des activités hebdomadaires

Partenariats mobilisés et acteurs associés :
Equipe professionnelle et bénévole de la MJC centre social

Public cible : tout public et acteurs locaux

Contexte / constats :

Manque de mixité sociale au sein des activités hebdomadaires
Evolution de la politique tarifaire au quotient familial mais à poursuivre pour les familles nombreuses, les seniors etc.
Volonté de proposer des ateliers dans d'autres lieux, accueillir d'autres publics
Des acteurs locaux en recherche d'activités :

- Les Rocailles du Verger
- Le CADA
- L'EPSM
- ACCCES Oncoléman
- Roche Expo
- ...

Possibilité d'aménager une salle d'activité en salle de spectacle et polyvalente au service du territoire en attendant une construction

Méthode (déroulement) :

Poursuivre l'évolution de la politique tarifaire en phase avec les besoins des habitants
Développer le lien avec les partenaires sociaux et de santé : organiser des séances spécifiques pour les structures type EPSM, foyer des Rocailles, CADA, âge heureux...,
Organiser des démonstrations et pratiques collectives lors de journées estivales dans les quartiers, parcs et jardins à la manière des lectures parasols
Aménager la « salle rouge » en salle de spectacle et polyvalente pour permettre une programmation régulière de spectacles à la fois pour le théâtre jeune public de la MJC centre social mais aussi pour les partenaires, les institutions locales et les habitants : groupe de musique, école de musique, école de danse...

Degré de participation des habitants : Consommation / Consultation / Contribution
Collaboration permanente / Contribution au processus de décision

Résultats attendus :

Être visible par un public plus large
Permettre une découverte ou une pratique régulière à des publics éloignés ou empêchés
Favoriser la mixité sociale, être accessible par tous

Début de l'action : 2022

Fin de l'action : indéterminée

Remarques :

Ressources spécifiques :
Avis technique pour l'aménagement de la « salle rouge »

Critères d'évaluation :

Développement des actions avec les partenaires
Participation du public et qualité des échanges lors des activités délocalisées
Développement d'une mixité sociale dans la population des inscrits à l'année

4.3.3.2 Le cinéma comme outil de développement social et culturel local	
Pilote : directrice du cinéma Le Parc	
Partenariats mobilisés et acteurs associés : L'Acirra et le réseau des salles de cinéma de Haute-Savoie Equipe professionnelle et bénévole de la MJC centre social	
Public cible : habitants et acteurs locaux	
Contexte / constats : Certains partenaires comme Pays Rochois en Transition, l'EPSM ou les établissements scolaires ont une bonne connaissance et pratique de l'outil cinéma. Mais ce n'est pas le cas d'autres acteurs comme l'EPDA, le CADA, le service jeunesse ou développement social local, les associations de parents d'élèves par exemple. Une partie des habitants ne connaît pas ou ne fréquente pas le cinéma ni en tant que lieu de loisir, ni en tant qu'outil d'information ou de culture. Le cinéma a une image « cinéma de quartier » et « art et essai » éloigné de celle d'un multiplexe qui peut le desservir. Cette spécificité locale constitue pourtant une grande force qui fait de ce lieu un espace accueillant, vivant et doté d'une véritable identité.	Méthode (déroulement) : Continuer et développer l'appui aux initiatives locales avec nos partenaires et les différentes activités de la MJC centre social. Elargir par exemple aux groupes d'utilisateurs : BD manga, danse, etc. qui pourraient exploiter le cinéma dans le cadre de projets annuels. Faire découvrir l'outil cinéma (ses possibilités et ses contraintes) aux autres acteurs locaux concernés en les identifiant et en les rencontrant individuellement. A l'issue des rencontres, inviter les acteurs intéressés à une ou deux rencontres collectives annuelles au cinéma avec une projection gratuite. Il s'agit de faire vivre une expérience et d'écouter leurs besoins et envies afin d'envisager de futures actions communes. S'appuyer aussi sur ces échanges pour proposer davantage de rencontres exceptionnelles, d'actions d'accompagnement de film, de temps forts et une programmation encore plus diversifiée. Veiller à ce que les partenaires ou groupes d'habitants s'approprient les projets dans l'esprit de le partager avec l'ensemble des habitants (vigilance à éviter « l'entre-soi »). Mettre en place des actions type « le choix du public ». Favoriser l'accès aux personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite etc. par l'audiodescription, l'organisation de navette occasionnelle etc. Rappeler que le collectif de bénévoles est ouvert à tous les habitants sans discrimination.
Degré de participation des habitants : <input checked="" type="checkbox"/> Consommation / <input checked="" type="checkbox"/> Consultation / <input checked="" type="checkbox"/> Contribution <input type="checkbox"/> Collaboration permanente / <input type="checkbox"/> Contribution au processus de décision	
Résultats attendus : Permettre aux acteurs locaux comme aux habitants de s'approprier le cinéma dans un esprit d'éducation populaire. Aider à passer la porte du lieu culturel. Amener du débat dans l'espace public pouvant conduire à des actions collectives. Semer des graines participatives et citoyennes. Permettre à tous les habitants d'aller au moins une fois par mois au cinéma.	
Début de l'action : 2021	Fin de l'action : indéterminée
Critères d'évaluation : <i>Faire ensemble avec et pour tous</i> Nombre de personnes ou groupes participant aux rencontres de présentation du cinéma. Nombre d'acteurs souhaitant mettre en place des animations autour de films. Esprit des projets et public visé. Fréquentation des animations et retours des partenaires et habitants sur l'instant.	

4.3.3.3 Développement d'un pôle éducation à l'image, au cinéma et à l'audiovisuel	
Pilote : coordinatrice du pôle	
Partenariats mobilisés et acteurs associés : Le cinéma Le Parc L'espace famille	
Public cible : jeunes du territoire / partenaires jeunesse dont les établissements scolaires	
Contexte / constats : Le classement « art et essai » de la salle de cinéma Le Parc implique une pratique d'éducation à l'image. En résonance aux enjeux contemporains, le CNC, la DRAC Rhône-Alpes et le Conseil départemental missionnent actuellement les exploitants de salle de cinéma sur le développement d'actions d'éducation à l'image à destination du jeune public et des jeunes. Face au développement des plateformes de streaming et aux constructions de multiplexes, il est important de réinventer la salle de cinéma en élargissant son offre et en développant des projets avec la jeunesse. Désarmés et inquiets, des parents voient leurs enfants évoluer dans un monde où l'image et les réseaux sociaux sont omniprésents. Ils nous expriment le besoin d'être rassurés en confiant leurs enfants à des professionnels de l'éducation à l'image. Les contenus numériques constituent aujourd'hui de larges pratiques culturelles et sont un des centres d'intérêt des jeunes. C'est une entrée pertinente pour établir des relations structurantes.	Méthode (déroulement) : Construire une offre d'éducation à l'image pour faire connaître les compétences du pôle aux partenaires jeunesse locaux. Développement d'une activité régulière sur les nouveaux médias et le cinéma intitulée « YouTube & Cinéma » à destination des jeunes. Envisager de produire avec des jeunes de 16-25 ans un média aux contenus audiovisuels (ateliers webradio, podcast, vidéo) qui valoriserait les initiatives locales et les personnalités sous un angle décalé (lien recherché avec l'EPDA). Développement des actions avec les scolaires et le grand public dans et hors les murs.
Degré de participation des habitants : <input checked="" type="checkbox"/> Consommation / <input checked="" type="checkbox"/> Consultation / <input checked="" type="checkbox"/> Contribution <input checked="" type="checkbox"/> Collaboration permanente / <input type="checkbox"/> Contribution au processus de décision	
Résultats attendus : Développement d'une nouvelle ressource au service des établissements scolaires du secondaire et du grand public. Ancrage local du pôle d'éducation à l'image, au cinéma et à l'audiovisuel. Construction de partenariat avec les acteurs jeunesse hors temps scolaire. Production de contenus culturels avec des jeunes de 16 à 25 ans.	
Début de l'action : 2022	Fin de l'action : indéterminée
Remarques : Besoin de développer une coopération culturelle pour impliquer les partenaires locaux.	Ressources spécifiques : Matériel audiovisuel
Critères d'évaluation : Développement des actions d'éducation à l'image Au moins un partenariat structurant avec un établissement scolaire du secondaire Au moins une action avec des jeunes de 16-25 ans Augmentation de la fréquentation du cinéma par les jeunes	

4.3.4 Fiche action de l'axe 4 : pour une communication stratégique au service du projet

Rendre lisible notre identité « MJC centre social » pour que la notion de projet social et famille irrigue tous les acteurs	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Affirmer la plus-value sociale et familiale des actions culturelles</i> - <i>Construire une culture commune, se former... (bénévoles et professionnels) à l'évaluation et aux « modes d'intervention » des centres sociaux</i> - <i>Communiquer au service du projet : évaluer et donner à voir l'utilité sociale de nos actions</i> 	
Pour une communication stratégique au service du projet	
Pilote : chargée de communication	
Partenariats mobilisés et acteurs associés : L'équipe professionnelle de la MJC centre social	
Public cible : les partenaires, les élus locaux, les usagers	
Contexte / constats : Manque de visibilité sur la valeur sociale de nos actions. Manque de retours qualitatifs de la part du public et des partenaires. Manque d'outils et de compétences en interne pour évaluer et donner à voir nos actions.	Méthode (déroulement) : Création d'un journal numérique trimestriel avec une ligne éditoriale et un cahier des charges : articles approfondis, des retours et paroles d'habitants, de partenaires, accompagnés de photos et/ou de contenus audiovisuels. Mise à contribution des équipes et plus de présence sur le terrain pour recueillir photos, vidéos, témoignages en lien avec le pôle d'éducation à l'image. Diffusion stratégique des contenus : <ul style="list-style-type: none"> - journal numérique augmenté à destination des partenaires et élus; - journal papier dans la MJC centre social et via l'outil itinérant (cf. fiche action 4.3.1.2) ; - ouverture à tous de certains contenus sur les réseaux sociaux, site web et plateforme Vimeo®. Utiliser l'assemblée générale comme un temps fort de d'évaluation et de communication interne comme externe.
Degré de participation des habitants : <input checked="" type="checkbox"/> Consommation / <input checked="" type="checkbox"/> Consultation / <input checked="" type="checkbox"/> Contribution <input type="checkbox"/> Collaboration permanente / <input type="checkbox"/> Contribution au processus de décision	
Résultats attendus : Dire ce qu'on fait, faire ce qu'on dit. Coproduire l'évaluation des actions entre les acteurs concernés. Développer l'implication des partenaires et habitants en les mettant en avant et en valeur. Valoriser nos actions à travers une communication dynamique, actuelle et de proximité. Développer une vision globale de la MJC centre social des équipes professionnelles, bénévoles et des partenaires.	
Début de l'action : 2021	Fin de l'action : indéterminée
Remarques : Donner la parole aux habitants et aux partenaires pour privilégier une évaluation et une communication participatives et coopératives.	
Critères d'évaluation : Statistiques de communication par les outils numériques. Feedbacks des partenaires locaux, signes de reconnaissance. Meilleure connaissance du projet social et familial à l'interne comme à l'externe. Appropriation des outils d'évaluation et de communication par les équipes de la MJC centre social.	

4.3.5 Fiche action de l'axe 5 : la gouvernance et le pilotage du projet

Permettre au conseil d'administration de piloter le projet en associant l'équipe professionnelle et les acteurs concernés	
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le portage politique du projet, organiser la gouvernance et l'ouvrir aux acteurs locaux et habitants (membres associés, invités...) - Intégrer la période de renouvellement des projets dans le fonctionnement de l'association (ne pas être pris de court tous les 4 ans) - Se doter d'un système de pilotage partagé administrateurs-professionnels 	
La gouvernance et le pilotage du projet	
Pilote : directeur	
Public cible : conseil d'administration (CA) et équipe professionnelle	
Contexte : pour faciliter le suivi, l'évaluation et le pilotage politique du projet par le CA, il est nécessaire d'installer une relation constructive entre les administrateurs et l'équipe professionnelle qui met en œuvre le projet.	
Méthode (déroulement) :	
<p>Les 5 axes du projet social et le projet famille constituent les 6 axes prioritaires de la MJC centre social.</p> <p>Ils concernent chacun l'ensemble des activités. Par exemple, l'axe 1 « rayonner, aller vers » engage l'espace famille comme le cinéma, le pôle éducation à l'image, l'Angle ou les activités hebdomadaires. Les axes sont donc « transversaux ». Ainsi, suivre, évaluer et piloter un axe oblige à une vision large, globale et invite à une pensée latérale.</p> <p>Il s'agit de mettre en œuvre un comité de pilotage politique (copil) composé d'administrateurs et un comité technique (cotech) composé de professionnels référents dont le rôle est de superviser les axes prioritaires.</p> <p>Au sein du copil, chaque administrateur est référent politique d'un axe. Au sein du cotech, chaque salarié est référent technique d'un axe. 6 binômes de référents politique et technique sont ainsi constitués. Les binômes se retrouvent autant que de besoin pour faire un point d'étape concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'axe dont ils sont référents. Administrateurs et salariés se trouvent impliqués conjointement. Ils sont engagés à adopter une vision globale, une supervision politique et technique des 5 axes du projet social et du projet famille. L'administrateur porte l'orientation politique, le salarié contribue à la supervision de la mise en œuvre et à l'évaluation des actions de l'axe.</p> <p>Cela donne à chacun une légitimité à prendre la parole, à poser un débat en copil, cotech, CA et réunion d'équipe.</p> <p>Il n'y a pas de relation hiérarchique au sein des binômes mais des relations constructives. Seul le directeur a la charge de l'évaluation et du contrôle des salariés.</p>	
Résultats attendus :	
<p>Faire du projet social et familial de la MJC centre social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un outil de pilotage de l'association ; - un espace de coopération ; - le trait d'union entre les activités, entre les salariés, entre salariés et bénévoles, entre la structure, son territoire et ses habitants. 	
Début de l'action : 2021	Fin de l'action : indéterminée
Remarques : Nous nous donnons le temps de ce cycle de projet pour mettre en œuvre et affiner ce mode de gouvernance du projet. Le directeur accompagne les équipes et peut s'appuyer sur de la formation pour une meilleure montée en charge des acteurs.	
Critères d'évaluation : bonne connaissance du projet par les équipes professionnelles et bénévoles / la mise en œuvre des actions fait sens / qualité des débats / évaluation en continu / volonté partagée de se fixer de nouveaux objectifs et de renouveler le projet social et le projet famille sans attendre le dernier moment	

5 Le projet famille : devenir une structure référente famille sur le territoire

Le projet famille « doit répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire et développer des actions, principalement collectives favorisant l'épanouissement des parents et des enfants, le renforcement de la cohésion intra-familiale et les relations et solidarités inter-familiales. »

Extrait de la circulaire CNAF N°2016-005 du 16 mars 2016

5.1 Des conditions réunies pour élaborer et mettre en œuvre un projet famille

5.1.1 Emergence et ancrage d'un espace famille : le K'fée causette

Nous l'avons évoqué, La MJC centre social met en œuvre depuis longtemps des animations auprès des familles grâce à son cinéma, son espace d'art contemporain et ses activités dites hebdomadaires. L'espace famille, dit le K'fée causette, œuvre quant à lui depuis 2012 pour le « mieux vivre ensemble ». Il n'a cessé de s'étoffer et de se renforcer à la fois en interne et en recherchant de l'ouverture et du partenariat de terrain. Il offre un accueil et un soutien dans le rôle éducatif des parents et contribue au renforcement des liens intra-familiaux.

Aujourd'hui, il propose de nombreuses actions à destination des familles :

- **Le LAEP**, agréé depuis 2020 dont la fréquentation ne cesse d'augmenter.
- **Le « temps des vacances »**, animations pendant les vacances qui constituent une grande part de l'activité de l'espace famille.
- **L'atelier 4 mains**, une activité parents-enfants créative autour de la peinture, des couleurs, du touché, du bruit, des odeurs.
- **L'atelier motricité en famille**, une activité proposée le samedi matin.
- **Les soirées ciné-échanges** en lien avec le cinéma le Parc.
- **Les ateliers de sophrologie musicale** pour comprendre les émotions de son enfant et apporter des outils éducatifs aux parents.

Et avec ses partenaires :

- **Les conférences débats** (gratuites) organisées avec le RAM, le CCAS de La Roche-Sur-Foron et la ville de Saint-Pierre-en-Faucigny.
- **Le café des parents** mis en place avec l'école maternelle Vaulet de La Roche-Sur-Foron qui accueille cinq fois par an des familles pour la plupart issues de quartiers populaires.
- **Les fêtes de quartier** organisées par le CCAS en lien avec l'EPDA dans les trois quartiers d'habitat social de la ville (La Balme, Les Afforêts, Les Capucins-Girolles) qui offrent l'occasion de rencontrer des familles et de faire connaître l'espace famille.
- **Les lectures parasols** organisées par la médiathèque toujours en lien avec le CCAS et l'EPDA, dans les parcs et quartiers de la Roche-Sur-Foron, chaque semaine des mois de juin et juillet : mise à disposition de jeux et de livres et lectures à voix haute dans un environnement ombragé.

5.1.2 Une nouvelle vision

L'obtention de l'agrément centre social en 2017 renforce notre volonté d'agir pour l'épanouissement des familles. Le recrutement en 2019 d'une coordinatrice référente famille CESF diplômée et d'une animatrice famille titulaire d'un BPJEPS Animation Sociale en témoigne. Dès le mois de novembre 2019, le conseil d'administration de la MJC centre social décide du lancement d'une démarche d'élaboration d'un projet famille en vue de demander l'agrément « animation collective famille ».

Le pilotage de la démarche est confié à la coordinatrice référente famille. Son implication dans le renouvellement du projet social, notamment lors de la phase de diagnostic, lui permet de développer une connaissance globale du territoire et des enjeux locaux.

Dans sa nouvelle vision, la MJC centre social se revendique particulièrement « **attentive aux problématiques familiales repérées sur le territoire, elle souhaite apporter des réponses concertées avec l'ensemble des acteurs concernés** ». En décembre 2020, **le conseil municipal de la Roche-Sur-Foron marque son soutien et son engagement** en validant le principe d'un cofinancement dans le cadre de la mise en œuvre du projet famille de la MJC centre social.

Le contexte est donc favorable à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet famille.

5.2 Quelques éléments de diagnostic concernant les familles et le K'fée causette

5.2.1 La nécessité d'élargir le public et de jouer collectif

Les enquêtes rendent compte d'une forte satisfaction des usagers. Les familles apprécient fréquenter l'espace famille. La participation aux fêtes de quartiers estivales et les différentes actions collectives existantes sont appréciées.

Aujourd'hui, le public régulier de l'espace famille est composé majoritairement de parents avec enfants de 0 à 3 ans. Sauf à l'occasion de conférences ou autre ciné-échanges, nous répondons très peu aux problématiques de parents d'adolescents, pourtant nombreux sur le territoire et demandeurs.

Les parents qui fréquentent l'espace famille ont entre 25 et 35 ans, essentiellement des mamans. Un seul papa vient régulièrement. Souvent, au moins un des deux parents travaille en Suisse, le papa dans la plupart des cas. Une majorité de mamans travaillent à temps partiel et alternent entre une garde chez une assistante maternelle et une garde parentale.

Les familles usagères sont « plutôt » aisées. Nous rencontrons peu de familles monoparentales et peu de familles des quartiers populaires. En conséquence, une partie des problématiques familiales locales nous échappent.

Comme pour l'ensemble de la MJC centre social, nous constatons la nécessité de davantage sortir de nos murs. Il s'agit d'être plus présent dans différents lieux de vie, dans les quartiers populaires et auprès des partenaires concernés, des établissements scolaires et des associations de parents d'élèves comme des acteurs médico-sociaux.

Le développement de l'espace famille devra se poursuivre en proximité, à la rencontre des familles et aux côtés de partenaires locaux. Cela facilitera le lien avec de nouvelles familles et cela permettra de repérer davantage de problématiques familiales et d'apporter des réponses, concertées ou non.

5.2.2 Un manque de mode de garde qui fragilise les familles

Pour rappel, nous constatons sur le territoire rochois un manque de places dans les structures collectives et chez les assistantes maternelles. Cette saturation peut entraîner la nécessité d'arrêter son activité professionnelle afin de garder ses enfants. Cet arrêt peut créer un risque de précarisation ou une difficulté supplémentaire en fonction de la situation de la famille, en particulier dans le cas des familles monoparentales.

La Roche-Sur-Foron est la seule commune de la CC du pays rochois qui « perd » des habitants. Certaines familles font le choix de quitter la ville car l'offre de garde d'enfants est épuisée. Souvent, c'est la maman qui s'arrête de travailler pour s'occuper des enfants ou qui est contrainte au travail à temps partiel. Cela implique un isolement possible pour le parent seul avec le ou les enfants à la maison.

L'attractivité du territoire et son solde migratoire impliquent l'arrivée de nombreuses familles d'autres régions qui se trouvent potentiellement isolées elles aussi. Le manque de mode de garde et le coût de la vie élevé sont des freins à une installation durable et sereine sur le territoire. Quant aux familles paupérisées, locales ou non, le manque de mobilité peut entraîner un cercle vicieux : difficulté de logement, chômage, précarité, isolement.

5.2.3 Un isolement des familles qui génère stress et mal-être

La problématique de l'isolement est devenue récurrente. De plus en plus de parents se sentent isolés et remplis de questionnements. Nous le constatons notamment à travers notre LAEP où nous accueillons des témoignages forts.

Le manque de repères, de famille ou de proches, la méconnaissance du territoire et le manque de lieux d'accueil entraînent un isolement permanent et affecte le « bien vivre » dans le pays rochois. La cessation d'activité professionnelle, contrainte ou liée à un congé de droit, peut amplifier cet isolement car souvent, il y a une rupture quasi-totale du lien avec les collègues de travail, rare espace local de socialisation.

L'éloignement géographique de la famille pèse aussi sur le quotidien. Nous recueillons des témoignages de parents qui souhaitent retourner dans leur région d'origine, proche de leur famille. Une maman explique ainsi : *« c'est une région qui est très chère, on sait qu'on ne pourra jamais acheter ici alors à quoi bon rester finalement »*. Une autre : *« en l'espace d'un an, mes parents ont vu leur petite-fille qu'une seule fois. C'est terrible quand j'y pense »*.

L'isolement des parents entraîne un sentiment d'impuissance face à certaines situations. Des questions restent sans réponses, sans lieu de parole ou d'écoute. Il constitue donc une problématique majeure sur notre territoire qui fragilise les familles. La crise sanitaire actuelle accentue ce phénomène.

5.2.4 Une opportunité de rompre l'isolement de personnes âgées

Depuis le confinement du printemps 2020, la MJC centre social est devenue un soutien auprès de personnes âgées de la Roche-Sur-Foron. L'ensemble de l'équipe, professionnels et bénévoles, a tissé un lien et le renforce chaque semaine par la voie d'appels de convivialité réguliers auprès de plusieurs dizaines d'habitants. Ces appels nous ont permis d'identifier quelques personnes âgées en situation d'isolement. La difficulté d'utilisation des outils numériques renforce cette solitude. Nous décidons donc de nous emparer de cette problématique. Comme évoqué précédemment, un travail sur l'inclusion numérique est engagé et se trouve inscrit au projet social.

Les seniors font partie de la famille au sens large du terme, c'est pourquoi nous souhaitons positionner une action en leur direction dans le projet famille. La question du « bien vieillir » nous préoccupe et nous constatons un manque, à la fois de services, mais aussi d'informations et de coordination.

5.3 Le plan d'actions « animation collective famille »

Le K'fée causettes est un lieu ressource pour les familles et les acteurs locaux. Les efforts engagés doivent être poursuivis pour renforcer le pouvoir d'agir des familles, valoriser leurs savoir-faire et mettre en action les valeurs d'entraide, de solidarité et de partage. Le projet famille affirme la dimension familiale de la MJC centre social dans un contexte où les confinements et autres mesures sanitaires fragilisent la sphère familiale et les repères de chacun. Il constitue un outil de pilotage, nous encourage à développer notre connaissance du territoire et de ses habitants et à renforcer nos partenariats au service des familles du pays rochois.

Nous considérons la famille dans sa dimension communautaire, c'est-à-dire au sens large (père, mère, futurs parents, grands-parents, ou autre personne concernée par la naissance et l'éducation) en gardant à l'esprit l'adage populaire : « il faut tout un village pour éduquer un enfant ».

Pour devenir une structure référente famille sur le territoire, nous souhaitons particulièrement initier un lieu de concertation afin de mieux repérer les problématiques familiales et y répondre le plus collectivement possible : le collectif famille.

Avec le « café des parents » mis en place depuis 2 ans au sein de l'école maternelle Vaulet, nous avons un point d'ancrage dans une des écoles de la ville fréquentée par les familles des quartiers populaires et du CADA. Comme cela nous a été suggéré par la présidente de l'association de parents d'élèves, nous visons le renforcement de cet ancrage pour développer de nouvelles actions.

Le projet famille vise notamment à :

- proposer des actions qui fédèrent les acteurs concernés ;
- développer une posture d'aller vers et d'écoute sociale ;
- prendre en compte la diversité des situations familiales ;
- aider les parents à jouer leur rôle, à réfléchir ensemble et à s'organiser ;
- animer des lieux d'accueil enfants-parents, des conférences... ;
- faire un point régulier sur l'évolution des problématiques familiales dans le pays rochois.

Le plan compte 5 fiches actions, en synthèse :

- Mettre en place un outil collectif pour mieux repérer et répondre aux besoins et problématiques repérées sur le territoire : le collectif famille.
- Soutenir la parentalité à travers le LAEP et diverses animations en famille.
- Développer des actions délocalisées pour nous rapprocher des familles des quartiers populaires.
- Proposer des séjours de vacances en famille en direction des publics dits fragiles.
- Développer des actions auprès des seniors afin de tenter de rompre l'isolement repéré chez certains et de proposer des lieux et des moments d'accueil et de convivialité à tous.

5.3.1 Mobilisation et coordination d'un collectif famille

Pilote : coordinatrice référente famille

Partenariats mobilisés et acteurs associés :

Tous les acteurs locaux concernés par les problématiques familiales
Equipe professionnelle de la MJC centre social

Contexte / constats :

Manque de coordination des acteurs concernés par les problématiques familiales
La MJC centre social a la légitimité pour se positionner en structure référente pour les familles du territoire
Besoin de diversifier les publics de l'espace famille

Méthode (déroulement) :

Rencontrer individuellement les partenaires concernés par les problématiques familiales.
Organiser une première rencontre collective de restitution des rencontres individuelles et proposer un état des lieux des problématiques familiales locales.
Créer un collectif de partenaires pour :

- produire un état des lieux régulier de la situation des familles ;
- construire des réponses collectives (actions concertées) ;
- coproduire l'évaluation des actions.

Résultats attendus :

Créer un lieu de coopération et d'échanges entre les acteurs au service des familles du territoire.
Apporter des réponses concertées avec l'ensemble des acteurs concernés par les problématiques familiales.
Favoriser le pouvoir d'agir des habitants et des familles.

Début de l'action : 2021

Fin de l'action : indéterminée

Remarques :

Le collectif n'est pas figé dans le temps, il est amené à évoluer et à accueillir tout partenaire volontaire.
Le cinéma, l'Angle, les activités hebdomadaires et demain le pôle éducation à l'image viennent enrichir les possibilités du collectif famille.

Critères d'évaluation :

La mobilisation et le nombre de partenaires concernés et intéressés
La production de connaissances des acteurs entre eux, du territoire et des problématiques
La coordination et la qualité des actions collectives

5.3.2 Soutien à la parentalité et animation famille

Pilote : coordinatrice référente famille

Partenariats mobilisés et acteurs associés :

REAAP 74

RAM et accueils de jeunes enfants

Equipe professionnelle de la MJC centre social

Public cible : familles de la Roche-Sur-Foron et du pays rochois

Contexte / constats :

Tous les parents et futurs parents ont besoin de soutien.

L'espace famille propose des lieux et des moments d'accueil, de rencontre, d'échanges et facilite l'accès à l'information.

Méthode (déroulement) :

Consolider toutes les actions de l'espace famille : café des parents, conférences débats, sophrologie musicale, LAEP, temps des vacances.... et les renforcer en réponse à un besoin ou une attente des familles.

Mobiliser des intervenants qui apportent des outils aux parents.

Utiliser les ressources et l'expérience du réseau des MJC et centres sociaux.

Assurer un rôle de prévention (santé, écran, violence, ...)

Réserver du temps à la formation et à l'analyse des pratiques professionnelles pour l'équipe de l'espace famille.

Organiser des réunions de parents pour évaluer et faire des propositions d'actions.

Degré de participation des habitants : Consommation / Consultation / Contribution
Collaboration permanente / Contribution au processus de décision

Résultats attendus :

Développer nos actions de soutien à la parentalité en cohérence avec les besoins des familles

Proposer des outils et de l'information liés à la parentalité

Début de l'action : 2021

Fin de l'action : indéterminée

Critères d'évaluation :

La fréquentation des actions par les familles et son évolution

Le retour des parents

5.3.3 Un K'fée caouette de proximité et renforcement du lien avec l'école Vaulet

Pilote : coordinatrice référente famille

Partenariats mobilisés et acteurs associés :

Association de parents d'élèves de l'école Vaulet
Ecole et accueil périscolaire de l'école Vaulet
CADA
Service développement social de la ville de la Roche-Sur-Foron
EPDA
Haute-Savoie Habitat

Public cible : familles des quartiers populaires de la Roche-Sur-Foron

Contexte / constats :

L'espace famille n'accueille pas de familles des quartiers populaires.
La présidente de l'association de parents d'élèves exprime des besoins et ouvre des perspectives sérieuses de développement.
Le CADA est également demandeur d'actions en direction de ses résidents.
Haute-Savoie Habitat évoque la mise à disposition d'un local dans le quartier de la Balme.

Méthode (déroulement) :

Délocaliser des animations familles dans le quartier de la Balme et au sein du CADA pour créer des points d'ancrage.
Rencontrer les acteurs de l'école Vaulet pour développer le soutien à la parentalité en proximité, à commencer par l'association de parents d'élèves.
Renforcer occasionnellement l'équipe du périscolaire pour entrer en relation avec les enfants et les parents.
Proposer des animations à la fête de l'école.
Développer un lieu d'accueil parent (LAP) au sein de l'école.

Degré de participation des habitants : Consommation / Consultation / Contribution
 Collaboration permanente / Contribution au processus de décision

Résultats attendus :

Être présent, se faire connaître hors de nos murs.
Repérer de nouvelles problématiques et développer des réponses adaptées.
Faciliter l'accès à la MJC centre social pour de « nouvelles familles ».
Créer des lieux et des moments de mixité sociale.
Favoriser les rencontres et échanges entre les familles.

Début de l'action : 2021

Fin de l'action : indéterminée

Critères d'évaluation :

Développement d'un LAP au sein de l'école Vaulet
Développement d'actions d'animation famille dans le quartier de la Balme et au CADA
Développement de liens avec des habitants des quartiers populaires de la Roche-Sur-Foron

5.3.4 Organiser des séjours de vacances en famille

Pilote : coordinatrice référente famille

Partenariats mobilisés et acteurs associés :

Les services sociaux de la CAF, de la MSA et du Pôle Médico-Social
Le CCAS
L'EPDA et le service développement social local

Public cible : familles ayant peu ou pas l'opportunité de partir en vacances

Contexte / constats :

Organiser des séjours de vacances en famille est une possibilité d'action évoquée par l'EPDA dans le cadre des entretiens de diagnostic.
Les vacances sont des moments très structurants pour les familles.
Chaque famille devrait avoir droit aux vacances.

Méthode (déroulement) :

Etudier les conditions de faisabilité avec les acteurs concernés.
Identifier des familles qui pourraient être demandeuses de séjours.
Organiser avec les familles un séjour de vacances.
Imaginer plusieurs manières de contribuer au financement.
Mettre en œuvre et évaluer le séjour.
Envisager la pérennisation de l'action.

Degré de participation des habitants : Consommation / Consultation / Contribution
Collaboration permanente / Contribution au processus de décision

Remarques :

Le collectif famille peut être le lieu de développement de ce type d'initiatives.

Résultats attendus :

Favoriser les rencontres et les solidarités entre les familles.
Proposer des vacances en famille pour des personnes n'ayant pas la possibilité de partir en vacances.

Début de l'action : 2022 ou 2023

Fin de l'action : indéterminée

Critères d'évaluation :

Organiser au moins un séjour de vacances en famille pour quelques familles du territoire.
Pérennisation de l'action.

5.3.5 Développement du lien intergénérationnel – animation seniors

Pilote : animatrice famille

Partenariats mobilisés et acteurs associés :

Collectif « veillons sur nos vieux »
Association L'âge heureux
Université populaire de la Roche-Sur-Foron
Equipe Mobile de Géronto Psychiatrie
Conseil des seniors
CCAS
Equipe professionnelle de la MJC centre social

Public cible : les personnes âgées « isolées » du pays rochois

Contexte / constats :

Volonté de la MJC centre social de développer son offre d'animation auprès des seniors face aux situations d'isolement repérées à l'occasion de la crise sanitaire en cours.

Relations existantes avec une cinquantaine de personnes âgées grâce aux appels de convivialité effectués depuis le printemps 2020.

Les personnes âgées ne constituent pas une charge mais une ressource.

Méthode (déroulement) :

Construction d'une offre d'animation à destination des seniors grâce aux ressources de la MJC centre social (cinéma, art contemporain, activités de loisirs) mais aussi développement de nouvelles actions : thé dansant, cabaret, réveillon solidaire, sorties, temps conviviaux...

Proposer aux personnes âgées isolées identifiées par les appels de convivialité de se retrouver à la MJC centre social.

Tisser des liens avec les familles de l'espace famille.

Contribuer à la coordination des acteurs concernés pour développer des actions de prévention et de solidarité.

S'inscrire dans l'animation de la semaine bleue.

Participer activement au conseil des seniors de la ville de la Roche-Sur-Foron.

Degré de participation des habitants : Consommation / Consultation / Contribution
 Collaboration permanente / Contribution au processus de décision

Remarques :

Action difficile à mettre en œuvre tant que la crise sanitaire est active

Résultats attendus :

Rompre l'isolement

Développement d'une offre d'animation en direction des personnes âgées

Inscription de la MJC centre social dans le réseau des acteurs concernés par les seniors

Début de l'action : 2021

Fin de l'action : indéterminée

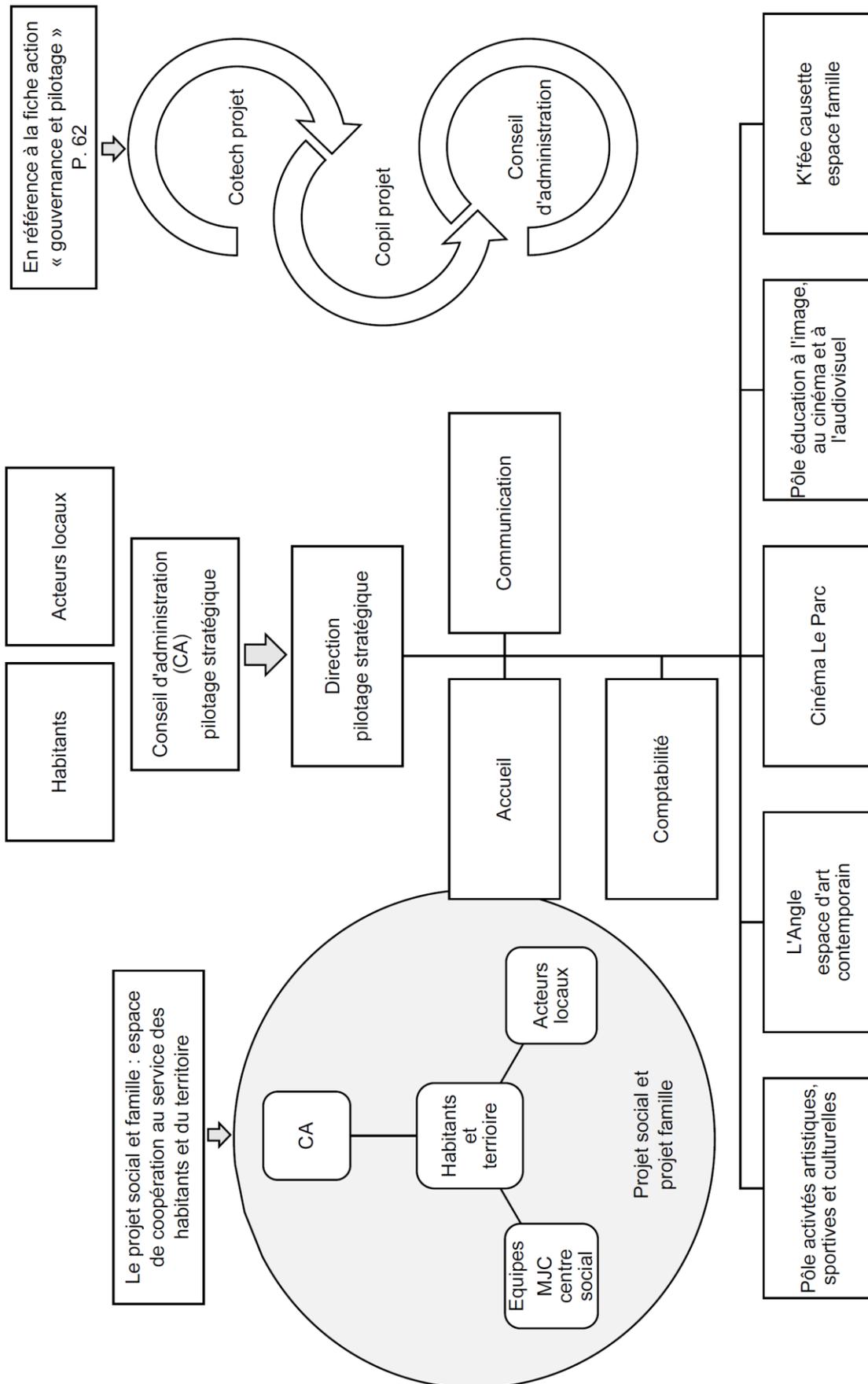
Critères d'évaluation :

Développement de nombreuses actions en direction des personnes âgées

Fréquentation des actions

Retours des seniors et des acteurs concernés

6 L'organigramme cible : pilotage, développement et coopération



7 Le budget prévisionnel 2021

Prévoir le budget 2021 est un exercice rendu compliqué par la crise sanitaire en cours. Nous estimons une baisse de 20% de notre surface économique due essentiellement à la perte d'exploitation de nos activités hebdomadaires et du cinéma.

Dans cette prévision, les pertes de produits sont compensées par les mesures de chômage partiel et la solidarité d'une partie de nos adhérents ainsi que par le maintien annoncé des subventions des collectivités locales et des prestations de services de la CAF.

BUDGET GENERAL					
EXERCICE 2021					
60	ACHATS		63	IMPOTS, TAXES ET VERSEM. ASSIMIL	
604000	Achat Études et Prestations de Services	9 000,00	631100	Taxes sur les salaires et autres	20 000,00
604100	Achats Spectacles et Troupes diverses	20 000,00	Total : 20 000,00		
604110	Prestations Activités Externes	7 500,00			
604200	Activités Externes	72 700,00	64	CHARGES DE PERSONNEL	
606100	Fournitures Activités	18 400,00	641100	Salaires & appointements bruts	488 850,00
606300	Fourn. entret./Pt équipement	1 500,00	641200	Congés Payés	6 500,00
606400	Fournitures administratives	2 500,00	641400		
606410	Fournitures Informatiques / HiFi	2 000,00	647400	Versement Fonds Social	3 000,00
606800	Achat Alimentation	500,00	647500	Médecine du Travail, Pharmacie	4 000,00
Total : 134 100,00			Total : 502 350,00		
61	SERVICES EXTERIEURS		65	AUTRES CHARGES GESTION COURAN	
613510	Location Matériel Administratif/ Activit	3 900,00	651600	Droits d'Auteur et de Reproduction	9 000,00
613520	Location Matériels Activités	800,00	658000		
615500	Entret. & réparat./biens mobil.	32 000,00	658600	Cotisation liée Vie Statutaire	5 000,00
615600	Maintenance	6 000,00	Total : 14 000,00		
616000	Primes assurances -multirisques	13 400,00			
617100			68	DOTAT. AMORTISS. ET PROVISIONS	
617300			681100	Dotations aux amortissements des immo.	8 500,00
617400	Redevances Diverses	1 200,00	681500	Dot. aux prov. risques & charges	11 500,00
618100	Documentation générale	500,00	Total : 20 000,00		
618300	Documentation technique	500,00			
Total : 58 300,00			69	PARTIC. SALAR. - IMPOTS BENEF.	
			695000	Impôts sur société	
			Total : 0,00		
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		86	CHARGES CONTRIB. VOLONTAIRES	
621100			861000	Bénévolat	25 000,00
621400			Total : 25 000,00		
622500					
622600	Honoraires	12 500,00			
622700					
623400					
623600	Catalogues et imprimés	4 900,00			
624100	Transports sur achats	650,00			
624800	Transports divers	700,00			
625100	Voyages et déplacement	7 000,00			
625500					
625700	Réceptions	9 000,00			
625800					
626100	Affranchissements	1 000,00			
626200	Téléphone	4 500,00			
626400					
627000	Services bancaires & assimilés	1 200,00			
628100	Concours divers, cotisations..	3 000,00			
628600					
Total : 44 450,00			Total charges: 818 200,00		

70	REMUNERATIONS DES SERVICES				
706100	Participation des usagers	288 000,00			
706120	Recettes Prestations Diverses	95 000,00			
708400					
708800	Aut.produits activités annexes	9 200,00			
Total :		392 200,00			
74	SUBVENT.D'EXPLOITATION				
741800					
743000	Sub.fonctionnement-DEPARTEMENT	33 500,00			
744000	Subv.fonctionnement-COMMUNE	322 100,00			
744100					
745000					
747000	Subv. Caf Reap 74	2 000,00			
748000	Subv.fonctionnement - AUTRES	28 000,00			
Total :		385 600,00			
75	AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE				
756000	Cotisations des Adhérents	15 000,00			
757100					
Total :		15 000,00			
76	PRODUITS FINANCIERS				
763000	Produits financiers	400,00			
768000					
Total :		400,00			
87	PRODUITS CONTRIB. VOLONTAIRES				
870000	Contributions volontaires	25 000,00			
Total :		25 000,00	Total produits :		818 200,00

